



L'ÉRUPTION

Pour la seconde fois de l'année, le Karthala s'est manifesté en couvrant de cendres une partie de Ngazidja. Des milliers de personnes ont respiré la poussière crachée par le volcan. Reste à évaluer les dégâts. p.4-5

Kashkazi

Les vents n'ont pas de frontière, l'information non plus

www.kashkazi.com

numéro 18 - semaine du jeudi 1er décembre au mercredi 8 décembre 2005

Le journal des quatre îles de la lune

Ngazidja, Ndzuanani, Mwali : 400 fc
Maore : 2 euros France : 2 euros

NDZUANI

C'est quoi le régime BACAR?

dossier p.12-13-14

INDÉSIRABLES les conséquences d'un retour massif

plus loin p.7-8-9-10-11

"CLANDESTINS" pourquoi ils partent

chez vous p.18-19

une BOMBE à retardement

11 pages pour mieux comprendre Ndzuanani

Aux lecteurs de Maore

COMME VOUS L'AVEZ CONSTATÉ, LES CONDITIONS D'ACHÈMEMENT DE *KASHKAZI* depuis Moroni jusqu'à votre île sont beaucoup plus compliquées qu'on aurait pu le croire en mesurant la distance géographique qui sépare Ngazidja de Maore.

Pour que votre journal arrive le jeudi dans les kiosques mahorais, un journaliste de l'équipe est contraint de prendre l'avion chaque semaine.

Toutes nos tentatives pour utiliser les voies normales d'expédition de marchandises -la procédure de fret- se sont en effet soldées par un échec. Le problème ne vient pas de l'administration française mais de la seule compagnie reliant chaque jour Maore au reste de l'archipel. Celle-ci refuse d'effectuer les démarches administratives demandées dans pareil cas à une entreprise de transport aérien.

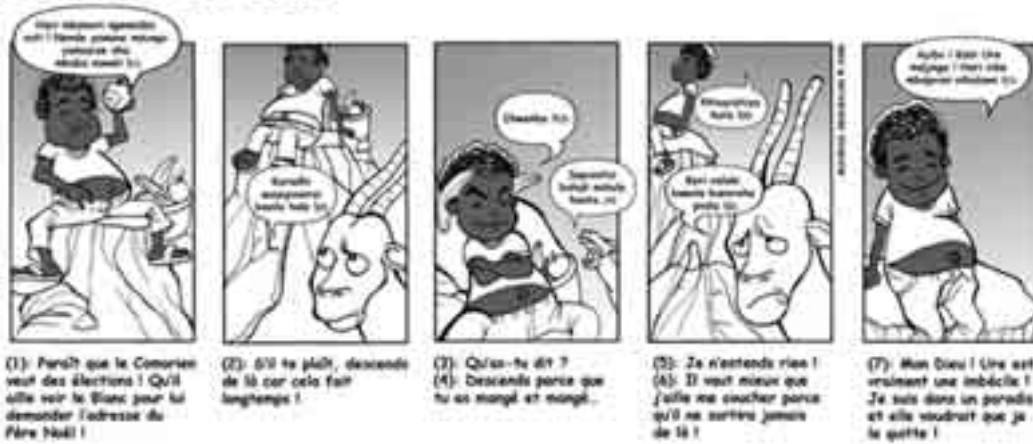
Ces trajets hebdomadaires provoquent un surcoût que notre jeune société ne pourra à terme supporter. Nous avons longtemps repoussé l'augmentation du prix de vente de *Kashkazi* à Maore, espérant trouver une solution moins coûteuse. Mais nous ne pouvons malheureusement attendre plus longtemps. Nous sommes donc dans l'obligation de faire passer le prix au numéro de 1,50 euros à 2 euros.

En vous remerciant de votre fidélité et de votre soutien précieux, nous espérons que vous comprendrez cette décision prise à contrecoeur.

L'ÉQUIPE DE *KASHKAZI*



HATUBOU SALIM
MOUSSE ABUBACAR
DABA NA URE



Ecrivez-nous à :
**Kashkazi, BP 53 11,
Moroni, Ngazidja,
Union des Comores,
rubrique "Courier";**
ou à
kashka2005@yahoo.fr

L'humeur de Saïd Kadaze

CE VENDREDI 25 NOVEMBRE, JOUR DE LA DEUXIÈME ÉRUPTION VOLCANIQUE DE L'ANNÉE, j'ai eu une soudaine révélation : mais bien-sûr que oui ! Pourquoi n'y ai-je pas pensé plus tôt ? Depuis 1978 que l'on se demande à quoi peut bien servir l'armée comorienne, je viens, en écoutant, apeuré, enfermé chez moi, attendant les instructions officielles sur la conduite à prendre, alors qu'un épais nuage de poudre cendreuse couvre la presque totalité de l'île de Ngazidja, que la population est laissée à elle-même, que les informations à la radio sont approximatives, qu'un colonel dit qu'il ne sait que dire, qu'un directeur de l'Observatoire du Karthala affirme fermement qu'il n'est sûr de rien, qu'un sous-ministre

chargé de la sécurité n'a rien d'autre à proposer qu'appeler la population apeurée et dispersée à rentrer chez elle et à lever les deux mains vers le ciel - attitude qu'elle a adoptée depuis la veille sans attendre les conseils oiseux d'un sous-ministre plein de fatuité, je viens, disais-je, d'avoir une plus qu'évidente révélation : l'armée, cette armée dont tout le monde se gausse, cette armée que l'on accuse de ne pouvoir se battre que contre une population aux mains nues, peut en réalité être chargée d'une noble et dangereuse mission. Elle peut, courageusement, témérairement, agressivement, martialement et certainement utilement, faire la gardienne des instruments de l'Observatoire du Karthala, seule

véritable menace intérieure. C'est une sérieuse proposition que je fais au "colonel" qui est le chef suprême de l'armée : que les différents sites d'observation des mouvements sismiques du volcan soient gardés 24h/24 par l'armée et ainsi au moins cette dernière servirait à quelque chose d'utile pour la sécurité de la population. mais je doute fort d'être écouté quand, lors du journal de 13 heures de ce jour de catastrophe naturelle nationale, la radio dite nationale développe en premier titre un dîner privé organisé par le président dit de l'Union, et relègue les informations concernant le risque naturel au second plan. L'ego du chef suprême de l'armée passe avant la sécurité de la population !

Eureka pour l'armée nationale

FACE(S)

Le 11 décembre, la très attendue mission parlementaire française d'information sur l'immigration se rendra à Maore afin d'y rencontrer les principaux acteurs du dossier. Il est prévu qu'elle passe par les Comores indépendantes le 15 décembre. Démarche fort louable. Espérons tout de même que la visite à la "source" de l'immigration tant décriée durera plus d'une journée et passera par l'île de Ndzuani. Sinon cette mission ne comprendra rien à la question, et entretiendra encore moins les réponses à y apporter. A Kashkazi, nous avons décidé d'anticiper. Une grande partie de la rédaction a passé une semaine à Ndzuani afin de rencontrer ceux qui partent, ceux qui rêvent de partir, ou ceux qui sont revenus. Il s'agit tout simplement de faire le travail que cette mission réalisera difficilement en si peu de jours : se rendre sur le terrain, donner la parole à ceux qui ne l'ont jamais, et ainsi recueillir un certain nombre de témoignages afin de comprendre pourquoi des dizaines d'Anjouanais risquent chaque nuit leur vie, et pourquoi leur retour qui satisfèrait une partie des Mahorais risquerait de déséquilibrer durablement Ndzuani. Ce journal est fait pour vous, les parlementaires français ; mais aussi pour vous, les dirigeants comoriens, qui ne faites rien pour vous attaquer à la racine de ces migrations. Il est fait pour comprendre les raisons de l'immigration, pour entrevoir les conséquences d'un retour massif. Bref, pour trouver une solution qui satisferait tout le monde, et pas seulement un côté du bras de cette mer meurtrière.

LA RÉDACTION

Catastrophe

IL EST TROP TÔT POUR TIRER DES LEÇONS DE L'ÉRUPTION DU KARTHALA. Pour les prévisions, nous savons que les scientifiques et techniciens chargés de la surveillance du volcan manquent cruellement de moyens et d'appuis logistiques. Les autorités nationales n'ont visiblement tiré aucun enseignement de l'éruption d'avril. A l'époque, les retombées de cendres étaient circonscrites au sud de la côte est de la Grande-Comore. L'ouest avait été épargné, même si les torrents de boue autour du village de Mdé, sur la côte ouest, étaient spectaculaires. Comme le souligne, dans une interview à l'agence Reuters, Mme Guiseppina Mazza, responsable du PNUD aux Comores, cette fois-ci les cendres semblent plus lourdes. Elles recouvrent les 2/3 de l'île. Nous nous interrogeons avec le Dr Mamadou Ball, représentant de l'Organisation Mondiale de la Santé sur les conséquences sur la santé et sur les plantes vivrières. Si la frange côtière de Bambao est approvisionnée en eau courante et les villages des hauteurs ont connu les pluies de saison, le reste des régions touchées souffrait de la sécheresse. Les retombées importantes de cendres ont transformé, depuis hier, les difficultés des populations en souffrances. Peu de citernes sont couvertes efficacement. Le peu d'eau disponible est maintenant impropre à la consommation. Faute de choix, beaucoup vont braver les conseils des médecins en s'en remettant à Dieu, qui a créé ces hommes de sciences pour le bien des humains. Qui a visité les cultures touchées par l'éruption d'avril ne peut douter de la nocivité des cendres sur la végétation.

Les roussettes - chauves souris locales - qui depuis hier, tombent des arbres comme des fruits pourris avertissent des dangers pour l'organisme. Dans d'autres pays des régions sont déclarées sinistrées pour moins. Les hautes autorités de l'Union ont dormi paisiblement la nuit du 24 au 25. Radio Comores, dont le service maximum est la stigmatisation des opposants, a laissé aux radios privées le devoir d'informer la population. Hors période électorale, le gouvernement se fout pas mal des citoyens et s'accroche fort bien d'une radio "nationale" inaudible à l'est de la Grande-Comore et dans les 3 autres îles. Depuis l'exécutif de l'Union a fait le minimum par la voix du vice-président Caabi El Yachouroutu : "Ne vous inquiétez pas, restez à la maison." Le gouvernement de l'île, premier responsable formel, mais dépourvu de moyens, multiplie les cellules de crise. Juillet-août, la gendarmerie a été dépêchée pour recenser et distribuer du matériel pour couvrir les citernes dans les régions de Domba et de Dimani. Le financement provenait d'un service des Nations Unies. On se demande pourquoi s'arrêter à ces régions, alors qu'aucune étude connue, ne les a désignées comme étant plus exposées que le Bambao, le Hambu, l'Itsandra ou d'autres parties du Mbadjini aux futurs caprices du Karthala.

A MORONI, APRÈS L'ÉCLAIRCIE DE L'APRÈS-MIDI, les gens sont sortis, essentiellement pour chercher à manger. Ici même la petite minorité qui dispose d'un frigo, fait le marché au jour le jour. Les autorités si prompts à envoyer les militaires tabasser des manifestants n'ont pas pensé à donner

un coup de main aux boulangers pour vendre le pain dans les quartiers et réduire les déplacements dans une ville aux allures de dépotoir de ciment. La population, se sent abandonnée et ne fait pas confiance aux autorités pour faire face aux conséquences de cette catastrophe. Les organisations internationales ne sont pas exemptes de critiques. Elles conseillent, financent, exigent des milliers de réunions, de colloques, des études, sur tout et n'importe quoi, mais la sécurité civile et la gestion des catastrophes naturelles appartiennent aux notes de bas de page. La consultation des documents qui seront présentés le 8 mars aux bailleurs de fonds à Maurice est très instructive. Pour la période 2006-2009, le gouvernement avec l'accord de nos partenaires a provisionné 800 millions de KMF pour la lutte contre le terrorisme, 173 millions pour la sécurité publique, et 0 KMF pour la sécurité civile. Certes il affirme chercher en financements complémentaires auprès des bailleurs 1,3 milliard pour la sécurité civile, 2 milliards pour la lutte contre le terrorisme et 801 millions pour la sécurité mais quand un gouvernement ne met rien dans le panier et le tend vide de tout franc aux partenaires, la signification est simple : on s'en fout des conséquences des mers déchaînées sur nos côtes, des cyclones sur les villages et les cultures, du volcan contre tout ce qui vit. La première caractéristique de notre pays - un petit archipel tropical fragile dans une zone de grandes turbulences naturelles - est ignorée par ces grands bâtisseurs de châteaux de sables. Ce n'est pas la moindre des catastrophes.

MSAM, Ngazidja

Suède ?

J'ai été interpellé par l'article "Suède" du dernier numéro dans la rubrique "Faut qu'ça sorte". Vous dites pourquoi venir vivre en Afrique si c'est pour en faire un Etat nordique ? L'organisation n'est pas réservée aux Scandinaves. En ce qui concerne la sécurité routière, si avoir des feux rouges respectés, des places de parking respectées, un code de la route respecté, pour la sécurité des voitures mais surtout des piétons, je ne vois pas le mal. Un piéton africain n'a-t-il pas le droit d'être autant respecté qu'un piéton français hexagonal ou un piéton suédois ? Parce que nous vivons en Afrique, il faut que ce soit mal organisé ? Est-ce que l'organisation est un concept suédois ? Cela ressemble à des clichés coloniaux (...) Evidemment avant d'appliquer des règles de droit commun, il faudrait consulter les Mahorais. En matière de sécurité routière, l'application du droit commun n'acculture en rien les Mahorais. Si vous parlez de la polygamie, du foncier, de l'héritage, c'est différent. Seulement ce sont aux Mahorais de faire savoir à leurs élus qu'il faut en débattre. Et c'est aux élus de dire ce qu'implique vraiment la départementalisation (paiement d'un impôt local même si la terre vous appartient, médecine privée...) Tant qu'on le leur cachera (ou qu'ils ne voudront pas ouvrir les yeux), c'est sûr que les Mahorais seront amenés à voir des pratiques d'ailleurs imposées et qu'ils grinceront des dents. La question est la suivante : veut-on le département à tout prix pour échapper aux revendications de l'Etat comorien ? N'y a-t-il pas d'autres solutions pour rester français tout en préservant la culture mahoraise ?

Faïd, Maore

Visa d'entrée "Nouveaux arrivants, je préfère ce terme"

COMMU POUR SES PRISES DE POSITION DIFFÉRENTES DE CELLES EXPRIMÉES PAR LA MAJORITÉ DES ÉLUS mahorais, le maire de Koungou, Saïd Ahamadi, dit Raos, n'a pas dérogé à sa réputation dans les colonnes du quotidien réunionnais *Témoignages*. L'interview remonte au 10 novembre ; en voici quelques extraits. "Au vu de nos traditions, cela ne signifie pas grand-chose (le mot "clandestin", ndlr). Je dirais presque que c'est un non-sens. Les populations des 4 îles sont toutes apparentées de près ou de loin. Les déplacements entre les îles ont toujours existé. Nous n'avons jamais eu besoin de papiers pour le faire. C'est normal, nous n'avons pas la culture de l'écrit. Nos traditions se transmettent oralement. Bien-sûr les temps

ont changé. Mayotte a choisi de rester française. Ce choix est définitif. Nous sommes ancrés dans l'ensemble français et il est exclu qu'il en soit autrement. Mais les traditions, et notamment celles de déplacements, demeurent. Cela ne devrait pas poser de problème particulier, nous sommes habitués à l'immigration depuis des lustres. Il faudrait autoriser les gens à se déplacer librement. (...) Toutes nos forces vives sont ailleurs. Attirés par le RMI et les allocations familiales, les Mahorais sont partis en masse et continuent à partir pour la Métropole ou La Réunion. Je suis contre cette immigration sociale car elle affaiblit Mayotte, mais c'est ainsi : l'île s'est vidée de ses bras. Les nouveaux arrivants, je préfère ce terme à celui de

"clandestins", comblent ce vide. C'est en ce sens que l'immigration est un bienfait pour Mayotte. (...) Je ne compte plus le nombre de personnes, surtout des femmes, qui viennent me voir pour me demander un CES (contrat emploi solidarité, ndlr) juste pour 3 ou 4 mois, le temps de gagner de quoi payer leur billet d'avion et celui de leurs enfants pour aller à La Réunion. (...) (Je propose) la régularisation de tous les nouveaux arrivants. Je ne parle pas bien sûr des délinquants ou des personnes qui ont des choses à se reprocher. Les autres, ceux qui travaillent, qui produisent de la richesse et qui sont intégrés dans la société mahoraise doivent avoir la possibilité de séjourner légalement chez nous."

Mégaphone

POUR LES YEUX DE RIAMA

2005 EST L'ANNÉE DES 30 ANS ! Nous avons entendu ici et là : les 30 ans de l'indépendance des Comores, les 30 ans du début de la balkanisation des Comores, les 30 ans de l'admission des Comores aux Nations-Unies... Mais on a oublié qu'il y a 30 ans de cela, notre pays connaissait un sombre moment de son Histoire avec l'épidémie de choléra qui décima des centaines de Comoriens. Le docteur Patrick-Alain Morvan écrit en 1976 dans sa thèse intitulée "Le choléra aux Comores" : "Comme le prévoyait la réglementation en vigueur, chaque voyageur devait être protégé préventivement contre le choléra par la vaccination et la chimio-prophylaxie par Sulfoformetoxine. Mais, compte tenu des difficultés d'approvisionnement et de négligences locales, bon nombre de vaccinations n'ont pas été effectuées, bien que les caméts étaient remplis et tamponnés. De même, au cours de certains vols aériens, la Sulfoformetoxine n'a pas été distribuée en raison de son détournement au bénéfice des trafiquants. Conséquence inévitable, au retour du pèlerinage le 3/1/1975, le groupe des 'El Hädj', était éclairci, nombre d'entre eux atteints de diarrhée aigue au cours du voyage ayant été hospitalisés à l'escale de Dar Es Salam (Tanzanie). Il est donc incontestable que le choléra ait été introduit aux Comores par la voie de la Mecque." Le docteur Patrick-Alain Morvan faisait partie de l'Equipe médicale militaire d'intervention rapide qui est arrivée de France pour sauver des vies aux Comores en ce triste an 75. Les médecins comoriens, eux, faisaient grève pour des revendications salariales. Lors d'un entretien que j'ai eu avec lui, le Dr Morvan se souvient encore, 30 ans plus tard, de cette "douloureuse expérience".

Sa thèse reste le seul document qui, à ma connaissance, traite du choléra de 1975 aux Comores et cela ne m'étonne pas que l'on n'évoque jamais cette tragédie : nous avons pour habitude de couvrir notre Mémoire avec le sable du silence. Parmi les victimes anonymes de cette épidémie, une jeune femme comorienne pleine d'ambition, militante pour l'émancipation de la Femme, très attachée à l'éducation et à la solidarité, des valeurs qu'elle jugeait fondamentales... Elle a fermé à jamais ses beaux yeux en forme d'amande sur ses espoirs. Elle s'appelait Riama Idjihadi et c'était ma mère. Cela fait 7 ans que j'ai commencé un roman basé sur ce triste période de notre pays. Peut-être que je finirai par l'achever parce que nous devons tous savoir qu'un jour, pendant que murmurait notre liberté chérie, des responsables politiques (par "négligence" et "magouilles") ont mis en danger la vie de toute une population.

Il y a 30 ans, yemkolo est parti, c'est très bien, mais il y a 30 ans aussi, nous enterrions les nôtres à la chaîne. Nous ne devons pas l'oublier.

Salim Hatubou

Et la France outre-mer s'endort en silence

LA FUMÉE PIQUE LES YEUX. LE FEU, ENCORE, DANS UNE BANLIEUE française. Pas une bagnole de plus qui s'apprête à grossir ces chiffres qui servent tous les matins à jauger le climat social français. L'automobile embrasée, nouvel étalon de mesure des tensions sociales d'une presse autiste. Non, pas une bagnole.

Un amas de bois et de tôles, des lambeaux de tissus, une affiche publicitaire, une bassine en plastique et un bout de clôture en bambous ; les restes d'une case dans le godet d'un tractopelle qui s'en va finir dans les flammes d'un feu qui cache bien sa joie. Des maisons de tôle qui s'effondrent une à une sous les coups des engins, sous les efforts silencieux de ces familles aux regards hésitants et aux visages fermés.

Le fracas des marteaux et des bulldozers qui résonne sous le soleil tenace de cette saison chaude qui commence. Qui commence à peine.

Tsoudzou 1, à Mayotte, cette petite île de l'océan indien au statut hésitant mais bel et bien française. On y décasse en silence.

Plusieurs dizaines de familles installées entre la mangrove et la route nationale sont en train d'être expulsées, sans solution de logement. Certaines issues du mouvement d'immigration clandestine en provenance des autres îles de l'archipel des Comores, d'autres, nombreuses, installées ici depuis plusieurs générations. Une fois n'est pas coutume, mahorais détenteur de la nationalité française et clandestins sont traités à la même enseigne. Pas la plus glorieuse.

La zone est soumise à des risques d'inondation. C'est vrai, là comme ailleurs. Là comme dans une bonne partie des autres quartiers de

Tsoudzou, là comme dans la plupart des villages mahorais construits en bord de mer, et que l'on laisse en paix. Car surtout la route doit passer. Elle doit passer là. Alors on taille large. Très large.

LA MENACE AVAIT POINTÉ SON NEZ, IL Y A PLUSIEURS MOIS DÉJÀ, sous la forme sympathique d'un avis d'expulsion. Un avis sans appel, l'Etat s'estime ici chez lui. Pas de recours possible pour ces familles. Pas de logement non plus.

Entre une politique du logement social minée par des décisions à courtes vues, et l'incapacité des pouvoirs publics à mettre en place une politique foncière digne de ce nom, il n'y a pas de place pour les décasés de Tsoudzou 1. Le décasement, une version tropicalisée de l'expulsion, les timides protections métropolitaines en moins.

Lundi le bout de papier des précédents mois a pris un tour terriblement réel. Une injonction à quitter les lieux avant le lendemain, appuyée par des gendarmes mobiles en tenue anti-émeute postés aux entrées du village. Il n'y aura pas de révolte. Les habitants savent d'expérience que les réactions seront sans appel, que les tractopelles passeront, au besoin assistés par les matraques et les gaz lacrymogènes. Et puis les solidarités villageoises se sont effritées dans ce village qui accueille les arrivants mahorais et comoriens aux portes d'une ville qui décidément attire la misère.

L'urgence, c'est de plier bagage, d'entasser en vitesse les rares biens au fond d'une fourgonnette, de récupérer tôles et bois qui serviront à construire un abris de fortune pour passer la nuit.

Passer la nuit, mais où ?

Certains, trop rares, peuvent compter sur un parent, un ami qui les laissera s'installer sur un bout de parcelle. D'autres, nombreux, iront rejoindre le bidonville qui s'étale de l'autre côté du village. Rejoindre dans une insalubrité honteuse les clandestins qui luttent pour accrocher leurs cases de tôles sur les pentes abruptes de la colline, rendues terriblement dangereuses par les pluies diluviennes. C'est désormais un vrai village. Un village nié, oublié.

ET PUIS IL Y A TOUS CEUX, QUI COMME AKIM, NE SAVENT PAS où aller. Un canapé posé au milieu des débris de ce qui était sa case, quelques affaires, et une famille qui voit le jour baisser et s'apprête à passer la nuit là, parmi les moustiques et les odeurs de pneus enflammés.

Une seule petite case a été épargnée, celle d'Echati. Les hommes en orange de l'Equipement n'ont pas eu le courage de la détruire. On les comprend. Echati à 17 ans, et son bébé n'a que trois semaines. Ce soir, elle ne sait pas où aller. Alors elle dormira là, et demain elle ira au collège. Et demain sa petite case sera réduite en un tas de cendres et de tôles froissées.

Pas de logement, personne pour assister ces familles. Juste du silence. Une brutalité naïve.

Le vent tourne les pages d'un cahier d'écolier oublié parmi les débris. Une carte de cette si lointaine Europe crayonnée maladroitement de couleurs vives. Les restes d'une case qui s'embrasent dans la nuit. La lune, pleine, éclaire les ruines fumantes.

Et la France outre-mer s'endort en silence.

Sylvain Grisot, Maore

Vous souhaitez abonner votre établissement scolaire ? Contactez nous au 73.57.86, nous proposons des conditions particulières pour les écoles.

Censure ou pas ?

Dans *Kashkazi* n°15 consacré à la liberté de la presse dans l'archipel, nous titrons "La censure, non, l'autocensure, oui" au sujet du journal d'Etat comorien *Al-Watwan*, en nous basant sur les témoignages du précédent directeur et de l'actuel rédacteur en chef. Des journalistes de la rédaction ne le vivent pas de cette manière et affirment voir chaque semaine leurs articles censurés.

Faut qu'ça sorte

SUPER P

Quand Perino fait du Sarko... les médias tombent dans le même panneau. La semaine dernière, le directeur du travail à Maore a organisé une descente dans les hauts lieux de l'hôtellerie mahoraise, à commencer par son fleuron, le Sakouli. En soi, rien de problématique ; il s'agit d'une inspection de routine visant à lutter contre l'embauche de personnes en situation irrégulière. Le souci, c'est qu'un journaliste de *Mayotte Hebdo* avait été prévenu et a donc relaté une opération somme toute banale, la qualifiant même d'Événement de la semaine. Un peu comme lorsque le ministre français de l'Intérieur appelle tous les médias à assister à ses sorties dans l'au-delà banlieusard. Quel intérêt ? Aucun, si ce n'est faire la publicité de la personne concernée, qui en profite pour dire des phrases choc du type : "S'il nous laisse opérer calmement, très bien, mais s'il s'emporte, on lui fait une totale." On n'est pas loin du "karcher" sarkozyste.

Kashkazi déménage

A partir d'aujourd'hui jeudi, les locaux de notre rédaction à Moroni ne se trouvent plus à Sans-Fil mais dans le quartier Badjanani, au 1er étage de l'immeuble CCLB, sur la place en face du vieux port. Notre numéro de téléphone change aussi : il s'agit désormais du 73.57.86.

Kashkazi www.kashkazi.com

Hebdomadaire de l'archipel des Comores édité par la SARL BANGWE PRODUCTION
1ère année
BP 5311, Moroni, Ngazidja, Union des Comores
Tel. Fax : (00 269) 73 57 86
e-mail : kashka2005@yahoo.fr

Directeur de la publication : Kamal'Eddine Saindou
Rédactrice en chef : Lisa Giachino
Rédaction : Rémi Carayol, Nassuf Djailani (Maore), Kamal Ali Yahoudha (Ndzuani) Mira-Ati (Mwali)
Responsable commercial : Ali Saindou
Collaborateurs : Ahmed Abdallah, Mouridi Aboubacar, Bori D'chimbo, Soeuf Elbadawi, Salim Hatubou, Faridy Norbert, Syfia International, Eric Tranois
Impression : Graphica Imprimerie, Moroni

Eruption du Karthala

Vendredi vers 7 heures, Itsandra.

PAS DE LAVE, MAIS DE LA POUSSIÈRE ET DE L'ANGOISSE. L'ÉRUPTION DU KARTHALA, JEUDI DERNIER, A PRIS DE COURS LES SCIENTIFIQUES, LES AUTORITÉS ET SURTOUT UNE POPULATION EFFRAYÉE PAR L'INCERTITUDE SUR LES SUITES DE CETTE PLUIE DE CENDRES.

C'EST EN CRACHANT DES TONNES DE CENDRES QUE LE KARTHALA A RAPPELÉ, dans la nuit de jeudi dernier et la matinée de vendredi, son existence et sa vitalité aux hommes de Ngazidja. Comme au mois d'avril, mais plus violemment encore. Après avoir entendu des grondements, jeudi soir à partir de 20h30, les habitants du centre de l'île ont vu les premiers grains de poussière tomber vers minuit. Au petit matin, ils se sont réveillés dans un paysage sableux, au-dessus duquel la lumière filtrait difficilement à travers une atmosphère grise, opaque. Irrésistible pour les hommes, l'air rendu épais par les vomissures du volcan a fait dès l'aube ses premières victimes : les chauves-souris qui venaient s'écraser sur le sol et dont les survivantes, incapables de s'envoler, tentaient de remonter dans les arbres à la force de leurs maigres pattes si elles étaient tombées non loin du tronc. Une matinée apocalyptique que certains croyants ont interprétée comme un avertissement divin, ainsi qu'en témoignent les tracts exhortant la population à diminuer ses péchés et les cérémonies religieuses organisées ces jours-ci. Même la localisation de la pluie, qui a l'effet appréciable de coller la poussière au sol pour quelques heures, vient alimenter ces convictions. "Certains disent qu'elle est tombée sur Itsandra parce qu'un sharif y est enterré alors qu'à Moroni les péchés sont concentrés", témoigne un jeune homme. Il faut dire que l'incertitude qui a régné sur l'île durant toute la pluie de cendres et même ensuite n'est pas de nature à rassurer une population prise complètement au dépourvu. Quelques signes avant-coureurs avaient pourtant été enregistrés à l'Observatoire du Karthala, la structure de surveillance du volcan basée au Centre national de documentation et de recherche scientifique, à Moroni. "Depuis 2003, on enregistrait régulièrement des crises", indique Hamidi Soulé, responsable de l'observatoire. "C'est pour cela qu'on s'attendait à l'éruption du mois d'avril."



NGAZIDJA SOUS LA CENDRE

Cette fois-ci, une dizaine de jours avant l'éruption de jeudi soir, un regain d'activité avait été décelé par les instruments de mesure installés sur le volcan. Deux bulletins d'activité avaient été transmis aux autorités de l'Union mais le seuil imposant d'avertir la population n'avait pas été franchi, et le gouvernement avait préféré garder pour lui ces informations internes "pour ne pas affoler les habitants". Puis le 18 novembre, soit six jours avant l'explosion, plus rien. "Le dernier bulletin disait : "Retour à la normale", souligne Hamidi Soulé. Pris de cours, l'observatoire n'a pu que constater ce qui était en train de se produire, ses équipements ne lui donnant aucune autre information que l'activité du volcan. Le panneau solaire de la station images ayant été volé voilà plus d'un mois et demi, les scientifiques ignoraient ce qu'il se passait à l'intérieur du cratère. "Avec cette station, on aurait pu avoir des éléments", regrettent-ils. Leur commentaire, vendredi matin, était des plus concis : "Il y a une activité et nous appelons à la prudence. Il n'est pas possible de dire d'évacuer une zone

"AUCUNE ÉTUDE N'A ÉTÉ FAITE SUR CES CENDRES"

A cache-cache

A quel moment surgiraient les braises du Karthala ? Tous les villageois attendaient. Le temps paraissait à la fois long et court. Drôle d'attente, attente macabre. Ils étaient condamnés, mais où se réfugier ? Les scientifiques étaient catégoriques : la volcano cracherait ses flammes cette nuit-là mais ne savaient pas par quel côté sortiraient les laves. Si c'était par le Nord, il faudrait courir vers le Sud. Si c'était par le Sud, il faudrait courir vers le Nord. Jouer à cache-cache pour s'en sortir, ce manque total de précision n'était nullement lié à de l'incapacité mais au fait que tous les matériels de détection avaient été saccagés. Voilà où menait la stupidité, dans un pays où fleurissaient les villas luxueuses des *politiciens*, un pays où la population dilapidait des centaines de millions de francs pour des festins lors des mariages traditionnels, et où tout allait périr parce qu'on n'avait pas la technique pour prévenir la fureur d'un volcan.

Tiré d'un conte de Salim Hatbou, "A feu doux", Françoise Truffaut éditions, Paris, 2004

puisque nous ne savons pas où le vent portera les cendres. Nous en pouvons pas dire non plus s'il y aura une coulée de lave extérieure ou pas." Ajoutées à des consignes de sécurité sommaires et hésitantes de la part du gouvernement - "Restez chez vous", "Couvrez les citernes", "Protégez les enfants et les personnes âgées de la poussière"- ces indications diffusées à la radio n'ont pas empêché un vent de panique au sein des villages les plus proches du volcan, dont une partie a plié bagages précipitamment pour Moroni. Quelques centaines de personnes ont ainsi dormi à la brigade de gendarmerie de la capitale, finalement guère mieux lotie que les villages avoisinants -Moroni a été beaucoup plus envahie par les cendres qu'au mois d'avril. D'autres encore ont migré vers le nord, la seule région vraiment épargnée alors que le centre était touché de plein fouet et que le sud, au surlendemain de l'éruption, était à son tour victime de la poussière déplacée par le vent. Dans l'agitation, la peur et la fuite, un bébé est mort. Sa mère avait quitté le village de M'kazi pour se réfugier à Ouellah Mitsamihuli, au nord mais son enfant, trop bien protégé des cendres, a été étouffé par le linge ou le masque qui couvrait son visage, selon des informa-

tions venues de la préfecture de la zone. Incertitude encore sur les effets de la poussière sur la santé. Après l'éruption d'avril, des analyses ont mis en évidence la présence de particules acides dans les cendres et de nombreux cas de diarrhées ont été recensés mais aucune information ne permet de dire si le fait de respirer ces cendres est réellement dangereux ou pas. Des rapports sont attendus des ministères de la Santé de l'Union et de Ngazidja. Ce dernier proteste d'ailleurs contre les interventions de médecins, sur des chaînes de télé et de radio locales, qui prescrivent des remèdes contre les méfaits supposés de la poussière de cendres "alors qu'aucune étude n'a été faite pour l'instant".

A PRÉSENT ENCORE, LA POPULATION DE MORONI ne peut marcher dans les rues sans s'exposer aux traces noires et poisseuses que laissent les résidus de cendre sur la peau et les cheveux. La poussière accumulée sur les toits, sur le sol et dans les feuillages continue d'être soulevée par le vent et s'engouffre dans les maisons fraîchement nettoyées. De nombreux habitants ne sortent plus sans leur masque anti-poussière ou un tissu dissimulant leur bouche et leur nez. Outre la crainte des conséquences des cendres sur leur santé, les nouvelles du Karthala ne les rassurent pas totalement. Au moment du bouclage de ces pages, mardi matin, une activité était en effet encore enregistrée à l'intérieur du cratère, où de la lave a été aperçue lundi. Après avoir baissé en intensité une fois l'éruption passée, l'activité s'est faite un peu plus forte depuis dimanche et, depuis, est restée stable. Un regain d'activité était mardi peu probable, mais encore possible.

LISA GIACHINO

EAU : LA PÉNURIE MENACE

LES PREMIÈRES INQUIÉTUDES CONCERNENT LA CONTAMINATION PAR LES CENDRES DES CITERNES D'EAU POTABLE.

LES CELLULES DE CRISE ET LES INTERVENTIONS SE MULTIPLIENT ET SE CHEVAUCHENT, si bien qu'il est difficile de savoir qui fait quoi. Toujours est-il que le gouvernement de l'Union et celui de Ngazidja ont mis en place, une fois n'est pas coutume, une collaboration pour soutenir le nettoyage et alimenter en eau potable les localités touchées. Du côté de l'Union, ce sont les deux postes de commandement activés jeudi soir, l'un tactique et l'autre opérationnel, qui dirigent les opérations menées par les militaires et gendarmes. Selon le colonel Ismaël, membre de l'état-major, ceux-ci disposent de 16 camions citernes pour approvisionner l'ensemble des villages touchés, encore en cours de recensement. Les premières estimations du gouvernement national indiquent que 122.000 personnes seraient concernées par la contamination de l'eau par les cendres. Lundi, une dizaine de villages avaient été approvisionnés. "Nous avons presque le même dispositif qu'en avril alors que les dégâts sont plus importants", affirme le militaire. "Ce n'est pas suffisant. Il nous faudrait plus de camions, et des moto-pompes pour aider la population à vider les citernes qu'il faut nettoyer. On met aussi beaucoup de temps à se rendre dans les villages reculés", ajoute le colonel Ismaël.

Le ministère de l'Intérieur de Ngazidja, avec les deux camions mis à sa disposition par l'Unicef, annonce quant à lui qu'il commencera par les régions d'Itsandra, Itsahidi et Domba, jugées prioritaires, avant de continuer à sillonner l'île. Premier objectif : remplir les citernes et les fermer avec de la tôle si elles ne sont pas couvertes. "Nous visons les citernes publiques mais si le village n'en dispose pas, nous allons rem-

plir les réservoirs privés", explique Abbas Mhadjou, directeur général au ministère de l'Intérieur.

L'Unicef, qui fournit une aide matérielle aux deux gouvernements concernés, avait après l'éruption d'avril organisé la couverture de 720 citernes par de la tôle ou du béton. Mais les travaux effectués sont loin d'assurer une eau potable à toutes les personnes touchées. L'organisation internationale a par ailleurs fait envoyer des cendres du volcan à l'Institut Pasteur de Madagascar pour analyse.

Le Croissant Rouge, principale organisation non gouvernementale sur le terrain, a reçu le soutien de la Croix Rouge à laquelle il est affilié. Deux médecins et deux ingénieurs en eau sont venus pour quatre jours d'intervention et de formation.

Dimanche, la journée "ville propre" programmée par la mairie de Moroni, qui ne pouvait pas mieux tomber, a été mise à profit pour tenter de débayer la capitale. Des jeunes garçons armés de balais et de cache-

nez ont chassé la poussière des rues. Mardi, c'était au tour de l'hôpital El-Maarouf d'être nettoyé.

L'établissement avait déjà interrompu les consultations lundi matin pour évacuer les cendres mais ce n'est que le lendemain qu'il a été véritablement débarrassé de la poussière. Personnels militaire et médical ont balayé le sol, fait place nette sur le toit et le parking avec l'aide d'un camion anti-incendie. L'épaisse couche de poussière qui reste sur la plupart des trottoirs risque cependant de revenir à la charge autour de l'établissement.

Parallèlement à la cellule de crise du ministère de l'Intérieur, le gouvernement de Ngazidja a publié un décret déclarant zones sinistrées le sud et le centre et a "fait appel

à la solidarité nationale". Les établissements scolaires ont été fermés et, après des journées de nettoyage auxquelles ont été appelés les enseignants, les collèges et lycées du public pourraient rouvrir jeudi, tandis que les élèves du primaire attendront lundi.

LE GOUVERNEMENT INSULAIRE DEMANDE AUSSI à ce que les conséquences de la pluie de cendres sur la faune et la flore soient étudiées. "Il faut éviter de jeter cette poussière à la mer quand on voit quel effet elles ont sur certains animaux", souligne Dini Nassur, ministre de l'Environnement et de l'Agriculture. "Nous avons appris que des bêtes, ovins et caprins, ont crevé dans certaines localités. Il faut aussi faire un état des lieux de la végétation. Nous craignons une famine. Les récoltes seront sans doute abîmées et c'est un problème quand des familles survivent grâce à l'agriculture de subsistance. Il faudra peut-être prévoir une aide alimentaire pour les zones sinistrées. En avril, il pleuvait sur les cendres. Mais là, les productions fragiles peuvent être étouffées."

Dini Nassur insiste enfin sur les difficultés de logistique pour organiser le ravitaillement en eau : "Nous avions débloqué 2 millions de fc (4.065 euros), nous avions le carburant, mais les camions prévus nous ont fait défaut."

En attendant, les habitants de Moroni se pressent autour des fontaines publiques tandis qu'une minorité de villages ont pour l'instant reçu la visite d'un camion-citerne. L'eau en bouteille, à 500 fc (1 euro) le litre et demi, est hors de prix pour l'immense majorité des ménages. Contaminée ou pas, l'eau "ordinaire" est consommée quotidiennement depuis jeudi.

LISA GIACHINO ET AHMED ABDALLAH

"LE KARTHALA POURRAIT ADOPTER UN NOUVEAU STYLE"

TROIS QUESTIONS À HAMIDI SOULÉ, RESPONSABLE DE L'OBSERVATOIRE DU KARTHALA.

Qu'est-ce qui a provoqué cette éruption ?

Il s'agit d'une éruption de type phréato-magmatique. Ces éruptions se déroulent en deux phases : la phase phréatique est explosive. Ce sont les grondements, les explosions que l'on a entendus jeudi soir, puis la retombée de cendres. Ce phénomène est provoqué par une interaction entre le magma et l'eau. Une lutte acharnée entre l'eau et le feu, avec également du gaz. La phase magmatique commence une fois que le feu a pris le dessus et qu'il a occupé la place de l'eau. En général, après, ça se calme. A présent, le lac d'eau a été remplacé par un lac de lave en cours de solidification, mais toujours en activité. C'est son reflet qui émet une lumière rouge visible le soir. Si jamais il y avait formation d'une faille, il pourrait y avoir une coulée de lave.

L'Observatoire du Karthala, financé par la coopération française, dispose de moyens limités et les batteries et panneaux solaires qui permettent d'alimenter le matériel de surveillance sont régulièrement volés. Avec un équipement plus complet,

seriez-vous en mesure de donner des indications plus précises ?

Ce que nous avons là, c'est la base. Si nous avons un maximum d'équipements, nous pourrions appuyer telle ou telle hypothèse, envisage que la lave aille dans telle direction... Nous sommes aussi handicapés par la jeunesse de l'observatoire, inauguré en 1989. Cette éruption est la 3e étudiée scientifiquement. Cela ne suffit pas pour prendre du recul et n'aide pas à faire des prévisions.

Deux éruptions la même année... Cela donne-t-il des indications futures sur l'activité du volcan ?

Au XIXe siècle, les éruptions étaient très rapprochées : dans les années 1800, il y en avait une ou deux par an. Au XXe siècle, la fréquence était d'environ 11 ans : 1972, 1977, 1991. En 1977, c'était une coulée de lave, et en 1991 une éruption explosive au niveau du cratère sans contact entre le magma et l'eau, qui avait produit un gaz polluant. Avec les deux éruptions de cette année, on peut penser que le Karthala va adopter un nouveau style...

RECUEILLI PAR LG



En haut et au milieu, vendredi matin devant le grand marché de Moroni. En bas, une vendeuse de maïs grillé, lundi, avec son masque anti-poussière.

DES CENDRES SUR LA POUSSIÈRE ET LES CAILLOUX

Madajou, derrière Caltex, Moroni. Alors que des armées de jeunes s'emploient à nettoyer la ville, ceux de ce quartier caillouteux ne peuvent rien faire d'autre que débarrasser les toits de leur maison de la poussière. Ce n'est pas bien dur d'y monter, puisque ici aucune habitation n'a plus d'un étage -en tôle. En temps normal, le sol est déjà poussiéreux. Alors, deux jours après l'éruption, l'air est encore chargé de cendres. Les cailloux qui hérissent les chemins -ce ne sont même pas des rues- ne permettent pas de balayer. Et comme le quartier n'est pas relié à l'eau courante, il faut aller jusqu'à la fontaine pour trouver de quoi faire le ménage. Les plus éloignés des points d'eau ont le temps de voir leur récipient souillé en chemin. Et, le temps de faire les allers-retours, la poussière est déjà revenue dans la maison, souvent peu étanche car construite avec des matériaux de fortune... Même les arbres, qui rendent d'habitude ce quartier un peu plus habitable, deviennent des ennemis qui retiennent les cendres pour mieux les relâcher ensuite.

LG

UNION : LA COMMISSION ÉLECTORALE ENFIN NOMMÉE

CET ORGANE A POUR MISSION DE PROPOSER UN CALENDRIER ET UN BUDGET POUR LE SCRUTIN PRÉSIDENTIEL, ET DE RÉGULER CELUI-CI.

LA COMMISSION NATIONALE ÉLECTORALE COMORIENNE, QUI DOIT PROPOSER un calendrier pour les élections présidentielles de 2006, a enfin été nommée par le gouvernement mardi. Elle aura pour rôle de réguler le scrutin et d'élaborer un budget pour son organisation. Elle travaillera avec les ministères de l'Intérieur des îles et de l'Union. Ses décisions seront contestables devant la Cour constitutionnelle.

Conformément à l'article 45 de la loi électorale, trois administrateurs dont une femme au moins sont choisis par le chef de l'Etat à raison de un par île, trois personnes sont nommées par les présidents des îles autonomes. Trois magistrats, deux représentant des partis politiques et deux femmes des associations féminines du pays complètent la liste.

Cette nomination, qui s'est faite longuement attendre, permet de déclencher le processus d'organisation des élections. Interrogé par *Kashkazi* au début du mois, l'ambassadeur de France avait d'ailleurs estimé que la fin du mois de novembre était



la date limite pour sa mise en place si l'on voulait espérer respecter la date prévue pour les élections.

Elle suit de peu la proposition d'un calendrier électoral émise la semaine dernière par les présidents des trois îles autonomes - une proposition déclarée nulle et non avenue par le directeur de cabinet, Houmed

A. Abdallah, secrétaire d'Etat à l'Information, H. M'saïdi, directeur de cabinet de la présidence, et A. M'madi Mari, ministre d'Etat chargé de la Défense.

presse lundi, n'a d'ailleurs pas assuré que les délais seraient respectés. "Le gouvernement est engagé à organiser des élections libres, transparentes, faibles, respectant les règles universelles", a-t-il répondu à un journa-

liste qui l'interrogeait sur le calendrier.

Le premier secrétaire du CRC, le parti au pouvoir, a en revanche défendu le président de l'Union face aux accusations de l'opposition, qui le soupçonne de jouer la montre pour se maintenir au pouvoir. "Si nous voulions qu'il reste, il y aurait eu des manœuvres dilatoires, des tentatives de conditionnement de la population, de transformation des institutions comme cela se passe en Afrique dans de tels cas. Azali ne sera pas candidat", a assuré le ministre, qui n'a cependant pas voulu révéler le nom du candidat du CRC "pour des raisons stratégiques".

LG ET AA

ARRÊTÉ AVEC 35 MILLIONS DE FAUX

Un commerçant anjouanais a été arrêté hier mercredi soir par la Brigade touristique et de surveillance de Moroni après son passage en douane à l'aéroport de Hahaya. Il revenait de Dar es Salaam avec 7 paquets de 5 millions de fc chacun en coupures de 10.000 fc. Tous faux. Auparavant et selon ses dires, l'homme s'était envolé pour la Tanzanie avec 17,5 millions de fc (35.000 euros) authentiques, qu'il avait confiés pour reproduction à un habitant du pays. Il a été confié à la gendarmerie.

RECTIFICATIF

Suite à l'affaire de diffamation qui a secoué Mwali il y a trois semaines, nous avons écrit que les personnes accusées d'avoir participé à la diffusion du tract visant le chef d'état-major, avaient écopé de trois mois de prison avec sursis. Il s'agit en réalité d'une peine d'un mois.

L'AGRICULTURE MENACÉE PAR LES CENDRES

LE SYNDICAT NATIONAL DES AGRICULTEURS COMORIENS, LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE DE NGAZIDJA et l'organisation *Activ* ont dépêché une équipe de techniciens pour évaluer les dégâts de l'éruption du Karthala sur les cultures et l'élevage. Si leur rapport n'a pas encore été communiqué, les premières indications données par Dini Nassur, ministre de l'Agriculture, sont alarmantes. La végétation située au plus bas niveau -bananiers, cultures vivrières et maraîchères, pâturages- serait la plus recouverte par les cendres, tandis que les arbres forestiers, fruitiers et les cocotiers auraient été plus ou moins débarrassés de la poussière par le vent. Le bétail est lui touché par des diarrhées, des conjonctivites et des bronchopneumonies, tandis que la production d'œufs et la croissance des volailles ont chuté. Selon le ministère, la croissance des cultures est compromise dans le sud et le centre, leur dépérissement serait même probable. Des pénuries sur certains produits, une hausse des prix et des difficultés de subsistance dans les ménages les plus pauvres pourraient survenir dans les semaines qui viennent. Le ministère de l'Agriculture de Ngazidja prévoit de faire appel à l'organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation afin qu'une étude scientifique soit menée (lire aussi pages 4-5). LG

LE M. GALANTA EST LÀ

LE MARIA GALANTA EST ARRIVÉ VERS 11 HEURES MERCREDI, AU PONTON du quai Ballou à Dzaoudzi. Après 8 jours de traversée, place maintenant au travail, car le bateau de 38 mètres a besoin de subir un petit toilettage. "On est très contents que le bateau soit arrivé à bon port, il vient de subir un très long voyage depuis la Norvège", a indiqué Michel Labourdère, le directeur de la société de gestion et de transport maritime. "On a fait venir l'équipage de Saint-Pierre et Miquelon qui connaît déjà très bien ce bateau. Ils sont venus en double jusqu'au 19 décembre prochain pour assister et passer le flambeau au nouvel équipage de Mayotte." Michel

Labourdère a accusé à cette occasion les médias d'avoir fait de la désinformation à propos de son bateau. Il veut casser le mythe qui consiste à faire croire que le Maria Galanta est le bateau de la préfecture. "Les médias ces six derniers mois ont mis l'accent sur les reconduites à la frontière, mais ce n'est pas notre vocation, ce n'est d'ailleurs pas notre métier, nous sommes des armateurs, notre souci c'est de trouver une clientèle", a-t-il plaidé. "On n'est pas axés du tout sur les reconduites à la frontière qui ne représentent que 20 % de notre marché. Pour nous la priorité, c'est le développement touristique." La liaison entre Maore et Ndzuani devrait démarrer le 7 décembre.

NASSUF DJALANI



Sollicitation de manifestations d'intérêt FONDS D'APPUI AU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Crédit No. 3868/COM

L'Union Des Comores a obtenu un Crédit de l'Association Internationale de Développement d'un montant équivalant à 13,3 Millions de dollars, pour financer le Projet de Soutien des Services, et se propose d'utiliser les fonds de ce crédit pour régler des fournitures, travaux et services devant être acquis

dans le cadre de ce projet pour la période 2004-2008.

1. Le projet comprend les composantes suivantes :
Composante 1 : Sous projets à base communautaire (Ecoles, Pistes rurales, Adductions d'eau...)
Composante 2 : Renforcement Institutionnel et Renforcement des Capacités des partenaires
Composante 3 : Activités de Santé
Composante 4 : Adductions d'Eau

en milieu Urbain

Composante 5 : Suivi & Evaluation, et Audits

2. Concernant la Composante 2, Le Fonds d'Appui au Développement Communautaire (FADC) souhaite organiser des modules de formation sur les procédures de passation de marchés, la Gestion financière, l'Organisation et Programmation des chantiers.

Les Entreprises intéressées à renfor-

cer les capacités de leur personnel d'encadrement sont invitées à soumettre un dossier de candidature constitué des documents suivants :
- Raison sociale de l'Entreprise et le nom du Gérant; (adresse complète)
- Registre du Commerce ;
- Patente, quitus fiscal ;
- Domaines principaux d'activités ;
- Liste du Personnel permanent et Matériels
- Nombre d'ouvrages réalisés

(années, montants, maître d'ouvrage)

3. Les candidatures doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le lundi 19 décembre 2005

Monsieur Mihidhoir SAGAF
Directeur Exécutif National
FADC MORONI
Tel (269) 73-28-82
fax (269) 73-28-84
E-mail : fadc@snpt.km

NDZUANI UNE BOMBE À RETARDEMENT

C'EST UNE ÉDITION SPÉCIALE DE KASHKAZI QUE NOUS VOUS PROPOSONS CETTE SEMAINE, EN NOUS ARRÊTANT SUR LA SITUATION DE NDZUANI, UNE ÎLE EN PLEIN MARASME DANS LAQUELLE L'AVENIR DE L'ARCHIPEL, QU'IL SOIT POLITIQUE (AVEC L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE) OU DÉMOGRAPHIQUE (AVEC LE RETOUR DES SANS-PAPIERS DE MAORE), SE JOUERA EN 2006. AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO : LES CONSÉQUENCES PRÉVISIBLES D'UN RETOUR MASSIF DES "INDÉSIRABLES" (P. 7 À 11) ; UNE ENQUÊTE SUR LE RÉGIME BACAR (P. 12 À 14) ; ET DES REPORTAGES POUR COMPRENDRE AU-DELÀ DES CLICHÉS LES CAUSES DE L'IMMIGRATION (P. 18-19-20).

RENVOYER, RENVOYER, RENVOYER... CE MOT, LES AUTORITÉS POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES de Maore l'ont toutes à la bouche. Nicolas Sarkozy, le ministre français de l'Intérieur, a récemment fixé le chiffre à atteindre en matière de reconduites à la frontière de sans-papiers à 12.000 en 2006. Soit 1.000 par mois. L'objectif est clair : satisfaire une demande de la population et des élus. Sauf qu'une réalité est oubliée. Celle de l'autre côté. Celle de Ndzuanis. Celle de ces personnes qui risquent leur vie pour s'assurer un improbable avenir dans l'"Eldorado" mahorais.

Cette vision unilatérale n'est pas sans dangers. Car même si un renvoi massif de "clandestins" résolvait la problématique à Maore -ce qui est loin d'être une certitude-, il provoquerait des troubles plus graves encore dans l'île d'où viennent la plupart des immigrés : Ndzuanis. Surtout si les autorités de l'île et de l'Union continuent -comme c'est le cas actuellement- à ignorer ce danger, et à faire comme si de rien n'était.

A la veille de deux événements qui s'annoncent majeurs dans la lutte contre l'immigration clandestine, à savoir la venue dans l'archipel de la mission parlementaire française et l'arrivée du Maria Galanta pour effectuer la liaison Maore-Ndzuanis, Kashkazi a décidé de s'arrêter sur les conséquences que pourraient provoquer de tels renvois, et ainsi d'alerter les autorités des deux bords sur une nécessaire concertation. Il est ainsi permis de s'inquiéter dans tous les domaines. Il suffit de se promener dans le Nyumakele, la région d'où provient la grande majorité des sans-papiers de Maore, pour mesurer les risques d'un retour massif.

rer les risques d'un retour massif.

COMMENT SCOLARISER TOUS CES ENFANTS POTENTIELS alors que les écoles sont déjà débordées ? Comment soigner toutes ces personnes qui fuient Ndzuanis parce qu'elles ne peuvent pas y être soignées ? Comment juguler le retour de jeunes désœuvrés qui risquent de poursuivre sur le sol anjouanais les larcins qu'ils exerçaient à Maore ? Comment permettre aux familles qui vivaient de l'argent des sans-papiers de s'en sortir ? Comment organiser la prochaine élection présidentielle si les électeurs se font chaque jour plus nombreux ? Comment répondre à la demande en eau quand la pénurie menace ? Comment résoudre la difficile question du foncier ?...

C'est au pouvoir anjouanais et à l'Etat comorien de répondre à ces questions. Mais c'est aussi du devoir de l'Etat français de se les poser. Car en renvoyant des milliers de personnes dans leur île sans réflexion en amont, la France risque non seulement de provoquer une crise d'ordre humanitaire à Ndzuanis, mais aussi de saborder elle-même son plan de lutte contre l'immigration clandestine. En effet, si les gens meurent de misère dans leur île, où iront-ils sinon à Maore ? Une question qui devrait directement mener à l'activation d'une vraie coopération régionale, capable de fixer les gens chez eux afin d'éviter le retour du boomerang. Sinon, à quoi servirait l'expulsion de 12.000 personnes du territoire mahorais si dans le même temps 15.000 faisaient le chemin inverse ?

RÉMI CARAYOL

ADDA, LES ADDITIONS QUI NE PASSENT PAS

ADDA EST LE VILLAGE LE PLUS (SUR)PEUPLÉ DU NYUMAKELE. SON ÉCOLE AUSSI BAT DES RECORDS...

PARFOIS -RAREMENT-, LES CHIFFRES EN DISENT BIEN PLUS QUE LES PAROLES. Le cas de l'école primaire d'Adda, le village le plus peuplé du Nyumakele, en est l'exemple typique. L'établissement, le seul du village, accueille 1.220 élèves pour 19 enseignants (64 élèves par enseignant) et 11 salles (110 élèves par salle). Ça, c'est pour les données officielles, auxquelles il faut ajouter les 112 élèves inscrits qui n'ont ni maîtres ni locaux, et les dizaines d'enfants qui ne fréquentent même pas l'école. "10% des enfants du village ne sont pas scolarisés", avance un enseignant. "La situation est critique", affirme Fahardine Loufî, le directeur de l'école. "Déjà à la rentrée nous avions trop d'élèves. Mais depuis, il y a les enfants de Madagascar qui sont revenus (ceux du Mhadana, lire Kashkazi n°9), et ceux de Mayotte qui sont rentrés en octobre." Les premiers ne sont pas tous scolarisés ; les seconds seraient une vingtaine au village, indique le directeur. "Tous ont été intégrés dans des classes, sauf deux ou trois. On est obligé de les scolariser, on ne peut pas les punir; ils ne sont pas responsables de cette situation. Ça n'a pas été

facile, car ils n'avaient ni papiers ni certificat de scolarité. On les a placés dans les classes qu'ils fréquentaient à Mayotte..."

Problème : "Là, on ne peut plus. Je suis obligé de refuser les enfants. Si des enfants arrivent en masse parce qu'ils auront été expulsés de Mayotte, on ne pourra pas les accueillir." Fahardine Loufî, qui indique que cette situation "est la pire dans le Nyumakele", dit avoir contacté les autorités, "mais ils ne m'ont proposé aucune solution".

"BEAUCOUP DE DIFFICULTÉS POUR S'INTÉGRER"

La communauté villageoise tente bien d'agrandir l'école : "Nous avons fait les fondations pour deux nouvelles salles, nous avons récolté les parpaings, mais il nous manque l'argent pour monter les murs", se désole le directeur. Selon Taanlimoudine Bourhane, conseiller pédagogique qui travaille dans la région pour le compte d'ID (Initiatives et développement), une ONG très présente dans le Nyumakele, "il y a eu beaucoup de retours de Mayotte, cela a gonflé les effectifs de toutes les écoles du Nyumakele. Rien que dans cette école, on est passé de quatre à six CP".

Face au bureau du directeur, une salle de fortune, en tôle, ● ● ●



Dans cette classe en tôle, près de 60 enfants se partagent chaises, tables... et sol.

●●● accueille une bonne soixantaine d'enfants. Certains sont assis derrière des tables -à quatre ou cinq alors qu'elles sont prévues pour deux-, d'autres suivent le cours par terre, devant pour les filles, derrière pour les garçons. Il fait une chaleur à crever en cette fin de matinée. "Ils sont trop nombreux", se plaint Habib Ben Mahamou, l'instituteur. "Pour imposer la discipline, c'est difficile." Selon le directeur, "le ministère nous a indiqué qu'on pouvait aller jusqu'à 60 élèves par classe, mais c'est trop. Tout ça c'est pour ne pas recruter des enseignants car il faut se plier au FMI", se lamente-t-il. Ainsi, dans certaines classes, des enseignants affirment compter "80 élèves".

"Moi j'en ai 55", dit Issouf Houmadi. "J'en ai une de Mayotte. Elle est arrivée en octobre. Avec les autres enfants, ça se passe bien, mais elle a beaucoup de difficultés pour s'intégrer." T. Bourhane confirme ces écueils : "L'arrivée en masse des enfants de Mayotte complique la tâche en termes de nombre d'élèves, mais aussi en termes de travail pédagogique, car c'est une approche différente. Ici, les élèves sont parqués comme des animaux. Ceux qui viennent de Mayotte, où les conditions sont meilleures, le vivent mal."

Les punitions plus sévères qu'à Maore, l'absence de goûter -quasi institutionnalisé dans l'île voisine- sont autant de changements qui déstabilisent les enfants. "C'est difficile pour eux. Il faudrait qu'on les suive les premiers jours, mais comment voulez-vous qu'on le fasse quand on gère 60 gamins ?" explique un instituteur. Ainsi, "beaucoup ne viennent plus", affirme T. Bourhane. "Soit parce qu'ils ont faim, soit parce qu'ils n'ont plus envie. Et comme leurs parents ne s'occupent pas d'eux..." Fahardine Loutfi recense deux raisons essentielles à cet absentéisme qu'il qualifie d'"important" : "L'absence des parents, car bien souvent l'enfant a été envoyé ici chez sa grand-mère mais les parents sont restés là-bas, ou vont à Mutsamudu" ; et "l'utilisation par les parents des enfants dans les champs". "Il y a aussi la famine", continue le directeur. "Les enfants ne mangent pas à leur faim ici." Sur les routes du Nyumakele, il n'est pas rare de croiser des enfants aux ventres gonflés, signes évidents de malnutrition. Pire, poursuit Taanlimoudine Bourhane, "ce dont on parle actuellement, c'est ce qu'on connaît. Mais on ne se rend pas compte de la situation réelle, car beaucoup d'enfants ne sont toujours pas scolarisés, ce dans l'ensemble de la région".

C'EST LE CAS D'YSSOUF, UN GARÇON DE 9 ANS. Devant l'école, sur la route qui mène à Mrémani, il traîne avec des adolescents qui eux non plus ne sont pas scolarisés, une mangue à la main. Il dit ne pas être allé à l'école depuis qu'il est revenu à Adda. C'était il y a quatre semaines. "Avant, j'étais à l'école de Mtsapere. En CE2. Je suis revenu avec mes parents, mais mon père est à Mutsamudu, et ma mère dans les champs", balbutie-t-il en un français qu'il a appris à l'école de Maore, où il a grandi depuis ses 3 ans. Sa grand-mère, avec qui il vit dans un banga vieillissant, assure qu'il sera inscrit bientôt. "On a pas eu le temps de s'en occuper", dit-elle... En attendant, "il m'aide aux champs".

RC

"C'EST TRÈS TRAUMATISANT POUR LES ENFANTS"

COMBIEN SONT-ILS ? OÙ SONT-ILS ? POUR L'INSTANT, ON NE SAIT RIEN DES ENFANTS EN PROVENANCE DE MAORE. SAUF QU'ILS VIVENT MAL CETTE SITUATION, AFFIRME FATIMA BACAR.

FATIMA BACAR DIRIGE LA CELLULE D'ÉCOUTE EN CHARGE DES ENFANTS VICTIMES D'ABUS et de maltraitance à la Fédération comorienne des droits de l'Homme (FCDH). Depuis deux mois, elle suit les enfants en provenance de Maore. Entretien.

Y'a-t-il eu beaucoup de retours d'enfants depuis Maore ces dernières semaines ?

Fatima Bacar : Oui, il y a eu beaucoup de retours d'enfants qui étaient scolarisés à Mayotte depuis deux mois. Le problème, c'est que bien souvent ils n'ont pas de papiers ni de certificat de scolarité, donc on ne peut pas les inscrire à l'école. Je suis en train de voir avec le gouvernement comment faciliter leur inscription.

Ils étaient sans-papiers à Maore, ils le restent ici en fait...

C'est ça. C'est triste.

Comment faire pour les insérer au système scolaire ?

Il faudrait tout d'abord aller les accueillir à l'aéroport ou au port, et les recenser, puis les suivre dans les villages pour les inscrire dans les écoles. En ce moment, on ne sait rien. Combien ils sont ? Où ils sont ? On n'a aucune liste. On sait juste qu'ils sont pour la plupart dans le Nyumakele.

Et aucun n'est à l'école ! ?

Certains si, mais la plupart non, soit parce qu'ils ne peuvent pas s'inscrire, soit parce que les personnes qui s'occupent d'eux ne font rien dans ce sens. La question aujourd'hui est de savoir comment les intégrer. Et elle est urgente car ici, ils ont des problèmes. La première chose à faire c'est de les intégrer socia-



Fatima Bacar est (bien) seule à se rendre dans le Nyumakele pour suivre les enfants.

lement. Car la plupart des enfants viennent ici avec des gens de la famille ou des amis, mais pas avec leurs parents, qui les envoient ici avant de les rejoindre, en attendant de pouvoir envoyer les affaires. Les enfants se retrouvent chez le cousin, chez la grand-mère, et ils ont du mal à s'adapter.

Comment les intégrer ?

En mettant en place un programme de sensibilisation pour les familles d'accueil, afin de les intégrer à l'école mais aussi dans le village.

D'après les enseignants que nous

avons rencontrés, ces enfants ont des difficultés à s'adapter... Cette situation est-elle traumatisante ?

Oui. A Mayotte, il y a une structure. Ici il n'y a rien pour les encadrer. C'est très traumatisant. A Mremani, je suis actuellement une fille de 10 ans qui vit chez sa grand-mère. Sa mère et son père l'ont envoyée là avec son frère de 3 ans en attendant de pouvoir les rejoindre. Psychologiquement, elle a du mal. Elle veut étudier, mais elle n'y arrive pas. Je le sens. Avant elle était à Koungou. Elle m'a dit qu'elle voulait y retourner. A partir de 9,10 ans, c'est en général très traumatisant pour les

enfants.

Cette situation vous effraie-t-elle ?

Oui, beaucoup. J'ai peur qu'elle ne dégénère. L'Etat ne se penche pas sur ce fléau ; et s'il ne fait rien, ces enfants vont devenir délinquants. Ils vont traîner, et feront n'importe quoi. Déjà à Mutsamudu la délinquance a augmenté ces derniers jours (lire ci-dessous, ndlr). Mais rien n'est fait. Moi je n'ai que peu de moyens, j'y vais une fois toutes les deux semaines, mais il faudrait y aller tous les jours...

RECUEILLI PAR RC

LE SPECTRE DE LA DÉLINQUANCE

DES ENFANTS DÉBOUSSOLÉS, DES ADOS ABANDONNÉS, DES JEUNES AU CHÔMAGE : ÇA DONNE QUOI EN GÉNÉRAL ?

DÉJÀ, LES EFFETS SE FONT RESSENTIR À MUTSAMUDU. MOHAMED HAZI, CONSEILLER DU GOUVERNEMENT Bacar, le reconnaît lui-même : "On constate une recrudescence de vols depuis quelques semaines". Fatima Bacar, qui s'occupe des enfants à la FCDH (lire ci-dessus), confirme : "Il y a de plus en plus de vols, de délits dans les grandes villes, notamment Mutsamudu. Et on sait que ce sont des jeunes en provenance de Mayotte qui font ça." Un habitant de la capitale expliquait samedi que la manière dont opèrent les délinquants était nouvelle : "Elle vient de Mayotte, c'est sûr", affirmait-il.

Au-delà de tous les problèmes d'ordre humanitaire

ou économique, l'afflux des sans-papiers pose la question de la délinquance. Et pour cause : selon Mohamed Hazi, "90% des clandestins sont des hommes qui ont entre 20 et 45 ans". Les jeunes, quand ils reviennent dans leur île natale, se retrouvent sans rien. Comme à Maore. Donc comme à Maore, ils s'en sortent comme ils peuvent, en volant pour certains. "A Mayotte, ils ont subi une déstructuration sociale et familiale", analyse M. Hazi. "Ils ont adopté des comportements qu'ils n'auraient jamais adoptés en restant ici. Ce ne sont pas tous des bandits, mais certains oui." Et de citer certaines des habitudes prises à Maore "qui risquent de semer le trouble",

comme la consommation d'alcool, les vols ou certaines mœurs plus "libérées".

Ainsi, le problème qui sévit actuellement à Maore - où près de 70% des prisonniers de Majicavo sont des sans-papiers- pourrait se retrouver à Ndzuani. Surtout si rien n'est fait, rappelle Fatima Bacar. "Ces jeunes n'ont plus de famille, plus de repères, plus d'école, et en plus ils se trouvent sans travail. Ils feront forcément des délits." Selon elle, la solution passe par un suivi et une action sociale auprès d'eux. Mohamed Hazi estime lui que la "rédemption" passera par le travail. Encore faut-il en trouver...

RC

AU COEUR DU NYUMAKELE, LES MALADES ONT DÉSSERTÉ L'HÔPITAL

DEUX MÉDECINS HOSPITALIERS POUR LA RÉGION LA PLUS PEUPLÉE DE L'ÎLE, C'EST PEU. ET POURTANT, LE CENTRE EST VIDE...

SUR LE PAPIER, LA CARTE SANITAIRE DE NDZUANI EST IRRÉPROCHABLE. L'île est divisée en trois districts dotés chacun d'un établissement hospitalier à Sima, Nyumakele et Tsembehou, auxquels se rattache un chaquet de postes de santé. Au sommet de la pyramide, on trouve l'hôpital de Domoni et celui de Hombo, les deux centres hospitaliers régionaux avec cette différence que Hombo est censé jouer le rôle de centre de référence pour toute l'île. Ce schéma que l'on retrouve dans chacune des trois îles de l'Union n'est pas irrationnel à condition que chaque maillon de cette chaîne de santé soit médicalement équipé pour assurer sa mission. Ce qui n'est pas toujours le cas. Posé sur une butte à l'entrée de Mremani, le district sanitaire du Nyumakele couvre les 24 villages de la plus grande région de Ndzuani en terme de population, soit plus de 50.000 habitants. Le bâtiment n'est pas dégradé. Eloigné du village, entouré de grands arbres qui protègent des ardeurs du climat, le lieu est reposant et donc idéal pour les patients. Mais ce réconfort nécessaire est contrarié par un plateau médical peu rassurant. Ici plus qu'ailleurs, les besoins en santé sont importants. Les conditions de vie sont des plus précaires, la natalité est très forte et les enfants présentent tous les symptômes de malnutrition. Soumis très jeunes aux travaux des champs, ils sont également les plus exposés aux accidents. Le niveau d'instruction généralement plus bas que dans le reste de l'île



n'est pas de nature à aider la population à se préserver contre les maladies.

À CES CONTRAINTES S'AJOUTE LA MISE EN DÉFICIT QUI Pousse UNE GRANDE PARTIE des habitants à désertier les postes de santé, car incapable de payer les soins. Un accouchement est facturé 2.500 fc (5 euros) ; si la patiente doit être hospitalisée, le coût peut atteindre 7.500 fc (15 euros). Autant dire largement trop pour les maigres ressources des habitants du Nyumakele. Lors de notre passage lundi, l'établissement était désespérément vide. Deux lits seulement sur les dix-neuf que

compte le service de médecine étaient occupés.

"Pour le moment, on ne sent pas un afflux de personnes revenant de Maore" affirme El-Had Houmadi, le major de l'hôpital qui avoue son inquiétude si des expulsions massives devaient se traduire par une fréquentation importante de malades dans la région. Aucune disposition particulière n'est prise pour prévenir un tel scénario. C'est pourtant d'ici que partent les candidats à l'émigration pour des raisons de santé. C'est ici qu'ils reviendront s'ils font l'objet d'une reconduite à la frontière. L'hôpital ne dispose

Lundi lors de notre passage, l'hôpital était vide.

que de deux services. Un service de médecine générale et un service de maternité. Pas de soins d'urgences pour les grands accidents. Pour la chirurgie, il faut se rendre à Domoni ou à Hombo. Naouirou Mhadji, le médecin chef, n'est pas pessimiste pour autant. "Nous sommes prêts à accueillir les patients au niveau du personnel." Seul médecin généraliste de l'hôpital pendant longtemps, il vient d'être renforcé par un collègue. Ils sont aidés de deux infirmiers et d'un aide médical. "En cas de besoin, je viens prêter main forte" rassure le major El-Had, infirmier de son état. Deux sages-femmes sont en charge de la maternité.

Ce deuxième service de l'hôpital de Mremani est équipé pour assurer les accouchements sans risques. "Pour les interventions qui présentent des complications, nous transférons les malades vers Domoni, l'hôpital le plus proche, ou vers Hombo, à 60 kilomètres de Mremani" fait observer le médecin chef qui dispose pour ces transferts d'un seul véhicule de transport... non médicalisé.

La petite équipe du centre sanitaire de Mremani ne paraît pas débordée. Ce qui surprend pour l'unique établissement d'une région aussi (sur)peuplée. Certes, tous les malades ne se déplacent pas jusqu'ici. Cinq postes de santé sont répartis

dans la région sous la responsabilité d'un infirmier à Adda, Mramani, Komoni, Sadapoini et Kangani. "Ces trois derniers postes de santé ne disposent pas d'un infirmier soignant" indique le major du centre.

POUR PALLIER À CE MANQUE DE PERSONNEL, des dispositions provisoires sont prises pour éviter de les fermer. A Komoni, un aide médical travaille seul sans l'encadrement d'un infirmier. Sadapoini est placé sous la responsabilité de la santé militaire. Pas de quoi rassurer les malades qui "restent chez eux", indique le major El-Had Houmadi, qui voit venir au centre, des patients dont la situation est souvent désespérée. "Plusieurs femmes accouchent également à domicile, sans aucune assistance médicale" souligne le major. Ce sont souvent celles-là qui préfèrent risquer leur vie en prenant la mer pour se rendre à Maore plutôt que de prendre le risque de mourir sur un lit du centre de Mremani, faute de soins.

"PLUSIEURS FEMMES ACCOUCHENT À DOMICILE"

Devant un tel état des lieux, comment ne pas s'inquiéter de l'éventualité d'une expulsion massive des sans-papiers vers Ndzuani ? A moins d'un changement radical de la capacité médicale du centre sanitaire et des postes de santé qui l'entourent, l'on ne voit pas comment pourront cesser les évacuations sanitaires clandestines.

KAMAL'EDDINE SAINDOU

"LE DÉFICIT EN EAU RISQUE D'AUGMENTER"

NICOLAS MOREAU GÈRE LA SECTION HYDRAULIQUE DE L'ONG INITIATIVE DÉVELOPPEMENT. POUR LUI, LE RETOUR EN MASSE DES "INDÉSIRABLES" POURRAIT AGGRAVER UNE SITUATION DÉJÀ TRÈS PRÉCAIRE, SURTOUT DANS LE NYUMAKELE.

Y'a-t-il un lien entre pression démographique et disponibilité de l'eau ?

Nicolas Moreau : Chaque personne a besoin d'une certaine quantité d'eau pour répondre aux besoins vitaux, qui sont boire, se nourrir, se laver... Dans l'île d'Anjouan, la quantité d'eau disponible est très variable. Dans certaines régions, ça va, comme sur la côte ouest. Mais dans la plupart des zones, il y a un déficit de ressource hydraulique. C'est particulièrement vrai pour le Nyumakele et la presqu'île de Sima. Or une grande partie des migrants vient du Nyumakele, et risque d'y retourner. Déjà, il n'y a pas assez d'eau pour subvenir aux besoins de la population... Le déficit risque d'augmenter.

Cela vaut-il pour tous les villages du Nyumakele ?

Il y a des différences. Dans le haut Nyumakele, il y a plus d'eau que dans le bas Nyumakele. Toutes les ressources sont dans le haut car les sources sont captées dans le haut. En ce moment par exemple, il n'y a pas grand-chose qui arrive en bas. A Mramani (dans le bas, ndlr), les gens sont obligés de transformer des camions normaux en citernes pour monter à Mremani chercher de l'eau. Les gens payent 200 fc (0,40 euros, ndlr) pour 20 litres. C'est beaucoup pour certains.

"ON A DÉCOUVERT DES CAS DE GALLE"

Avez-vous eu connaissance de cas de déshydratation ?

Non, pas encore. Je n'ai pas entendu parler de ce phénomène en tout cas. Par contre, il y a un phénomène bien visible : c'est au niveau de l'hygiène. Les besoins vitaux en eau, c'est d'abord boire, ensuite manger, et après se laver. Or les gens ne se lavent pas tous les jours par manque d'eau. Quand vous avez 15 litres par jour par habitant, vous ne pouvez pas vous laver tous les jours. On a ainsi découvert des cas d'enfants qui avaient la galle. Il s'agit d'un champignon qui se développe sur la peau. Pour le tuer il suffit de se laver tous les jours...

Si la population augmentait, quelles seraient les conséquences ?

Le Nyumakele est déjà surpeuplé. Plus de gens, cela signifie moins d'eau pour cha-



Nicolas Moreau

cun. En outre, une plus forte pression du sol aurait de lourdes conséquences. Il n'y a déjà pas assez de terres pour tout le monde (lire p.11, ndlr). Les gens qui vont revenir voudront avoir leur terrain pour cultiver. Ils iront plus haut, donc ils défricheront. Quand il y a surpopulation, les gens montent. Ils déboisent -or le déboisement est l'une des causes de la disparition de l'eau. Et ils pourraient finir par monter plus haut que les sources. Non seulement ça ne sera pas facile pour les ravitailler s'ils sont au-dessus, mais en plus ils risquent de les polluer. Surtout celles qui alimentent le bas Nyumakele. En plus, il pourrait y avoir des conséquences sur la qualité. L'eau pourrait être plus contaminée.

RECUEILLI PAR RC

L'ÉCONOMIE DE SUBSISTANCE EN SURSIS

IL Y A LES PRODUITS ET L'ARGENT DE DUBAÏ. IL Y A(VAIT) LES PRODUITS ET L'ARGENT DE MAORE.

L'ÉCHANGE EST POIGNANT. IL SE DÉROULE À L'OMBRE DE LA COUR DE LA FAMILLE de Raoudhoit, à Mrijou dans le Nyumakele. La femme revenue de Maore explique qu'elle est décidée à se poser chez elle après 7 ans passés à travailler au noir dans un champ appartenant à un Mahorais de Mtsapéré. Son époux devrait la rejoindre dans quelques jours. Cette fin de la parenthèse mahoraise n'est pas sans conséquence sur la vie du couple qui revient sur ses pas sans projet, sans un sou dans la poche, sans économie, et qui doit réapprendre à vivre dans ce village qu'il avait quitté pour fuir la misère. "Maintenant c'est toi qui doit t'occuper de moi" dit Raoudhoit à sa fille. Celle-ci a grandi seule au village et a fondé une famille. De Maore, sa mère lui faisait parvenir plus ou moins régulièrement de quoi faire bouillir la marmite. Pas grand chose, 10, 20 euros. C'était déjà beaucoup pour elle, qui n'a aucune activité.

Elles sont nombreuses, les familles qui vivaient de ces petits transferts. Rien à voir avec les masses d'argent que verse la diaspora grand-comorienne depuis la France notamment. Mais ces transferts étaient un ballon d'oxygène non négligeable qui permettaient à plusieurs familles démunies des zones reculées de l'île de survivre, voire pour certaines d'investir dans de petites activités génératrices de revenus. Directement injectés dans le circuit de la consommation, ces transferts ont imposé de fait l'utilisation de la monnaie européenne à Ndzouani au même titre que le franc comorien. Cette injection directe de l'euro dans le circuit monétaire local ne permet pas d'évaluer le volume des apports en provenance de Maore. "Nous n'avons aucune idée de leur importance.



Contrairement à Ngazidja, où tous les échanges se font à la banque, à Ndzouani l'euro est utilisé directement dans le commerce", explique un responsable de la Banque centrale des Comores. "C'est un des rares territoires hors de l'Union européenne où l'on peut échanger à tout moment des millions de francs comoriens en euros sans passer par la banque. Il suffit de faire un saut à Nyumakele", renchérit un cadre de la Chambre de commerce qui ironise en par-

lant de l'existence de véritables bureaux de change villageois. "Les sans-papiers apportent beaucoup", avoue Housmane Toilha, le receveur de la douane anjouanaise. En plus du mouvement des devises, les déplacements fréquents entre les deux îles ont tissé un circuit d'importation de produits divers en provenance de Maore qui animait aussi la vie du port. "Les dockers avaient trouvé du travail grâce à ces flux de marchandises, l'Etat percevait des taxes sur les passagers et le port gagnait aussi grâce aux touchers que payaient les bateaux" poursuit

Housmane Toilha. La rupture de ces liaisons a créé des pénuries de certains produits qui provenaient de là-bas, fait remarquer Mohamed Chahalane. Mayonnaise, yahourts, fromage, lait en poudre -dont différents laits pour bébé-, chocolat et pâte à dentifrice... "Autant de produits de qualités par rapport à ceux qui viennent de Dubaï" souligne un autre cadre de la Chambre de commerce de Ndzouani. Et Mohamed Chahalane de signaler "la baisse des petits Snie", appellation donnée aux magasins qui proposent à Ndzouani toutes les gammes de produits en provenance de

Au port de Mutsamudu, dimanche. L'activité de plus en plus importante dans ce secteur pourrait permettre à certains "retrants" de trouver du travail.

l'île voisine. Ainsi, c'est tout le commerce des "petits" qui est entravé par les barrières dressées pour limiter la circulation des biens et des personnes et que risque d'anéantir le retour des milliers de ressortissants anjouanais qui constituaient les maillons de cette chaîne. Ce commerce de proximité et la circulation des devises entretenaient des centaines de familles exclues du circuit économique traditionnel. Des familles déjà privées des revenus provenant de la vente des produits de rentes dont les marchés se sont effondrés.

LE DÉMANTÈLEMENT DE CETTE ÉCONOMIE SOUTERRAINE, s'il a lieu dans les mois à venir, va nécessairement engendrer un appauvrissement d'une grande ampleur. A moins que les autorités de l'île prennent la mesure de cette situation afin de relancer la machine économique. Cela dépendra aussi de la manière dont les arrivants seront accueillis. Ou le gouvernement de l'île se mobilise pour les recenser, identifier leur savoir-faire ou leur expérience professionnelle et orienter sa politique économique en tenant compte de ces nouvelles potentialités ; ou il continue à penser que ces jeunes valides vont se fondre dans la masse et il ne prévoit rien, créant ainsi des poches de pauvreté et des cohortes de laissés-pour-compte qui finiront par chercher d'autres destinations ou par exprimer leur colère d'une manière ou d'une autre. La France a aussi un devoir de bon voisinage à assurer en accompagnant ces expulsions par des initiatives dans le cadre de la coopération régionale de manière à aider ces jeunes à se sédentariser par le travail.

KAMAL'EDDINE SAINDOU

"IL Y AURA PEUT-ÊTRE DU BON DANS CES RETOURS"

POUR MOHAMED HAZI, L'UN DES CONSEILLER DU GOUVERNEMENT BACAR, LE RETOUR DES SANS-PAPIERS POURRAIT NE PAS ÊTRE SI NÉGATIF.

Tout porte à croire que la situation va s'aggraver à Ndzouani si rien n'est fait...

C'est vrai que si les reconduites à la frontière s'accroissent, on peut s'inquiéter. Mais on peut voir le côté positif de la situation. Souvenez-vous des rapatriés de Majunga (lire *Kashkazi* n°13), ils avaient énormément amené à la société comorienne, notamment une vision des choses différente, et des métiers intermédiaires. On ne sait pas encore de quoi sera faite la sociologie des 12.000 rapatriés par an. Peut-être seront-ils désemparés. Peut-être apporteront-ils une

envie, du sang nouveau... C'est possible. On demande aux "Je viens" de France une ouverture d'esprit et leur expérience. Pourquoi ne demanderait-on pas eux "Je viens" de Mayotte une envie de se battre ?

Mais pour cela il faudrait que les conditions économiques soient réunies...

C'est à nous, l'Etat, mais aussi les organismes internationaux, de prendre les choses à bras le corps. La France aussi doit assumer ses responsabilités. Il faut mettre en place un plan de réinsertion.

On est tous d'accord sur l'origine du mal : c'est l'économie. Il n'y a pas d'argent, pas de travail, les gens partent. A nous de créer ces emplois ou d'aider à leur création.

Rien n'est fait pour l'heure...

La population attend de voir. Du côté des autorités, il y a eu des réunions. Mais au-delà de la volonté, on doit savoir qui va payer... La France doit prendre ses responsabilités. Dans les domaines de la santé, de l'éducation, elle peut nous aider afin que les conséquences se fassent rapidement sentir.

Les autorités comoriennes n'ont-elles aucun rôle à jouer ?

Bien sûr. Nous devons créer un tissu industriel, pour cela il faut mettre en place une politique volontariste afin d'attirer les investisseurs étrangers. On peut aussi développer le tourisme, c'est un secteur dans lequel on peut former rapidement. Nous devons nous positionner sur ces voies-là, et nous pensons que le retour des sans-papiers permettra une prise de conscience. Il faut une politique volontariste auprès des investisseurs étrangers.

RECUEILLI PAR KES ET RC

GÉNÉRATION RETOURS

"Nous sommes un village d'émigrés", me disait en septembre Ahmed Ousseï, ex-instituteur, ex-sans-papiers refoulé de Maore, et habitant d'Adda, dans le Nyumakele. Le plateau le plus pauvre et le plus peuplé des Comores a en effet, toujours fourni les plus gros bataillons de l'émigration régionale, celle des gens modestes qui ont tout simplement besoin de louer leurs bras. Toute une génération est partie comme volontaire à Madagascar tandis que les jeunes d'aujourd'hui ont les yeux rivés sur Maore. Mais deux contextes défavorables sont en train de rendre ses émigrés au Nyumakele. La mobilisation contre les sans-papiers, à Maore, et la fermeture des usines de sucre à Madagascar, qui s'accompagne du délogement des ouvriers habitant dans les usines de la société nationale.

LG

UN GRAIN DE SABLE DANS LES ROUAGES DES ÉLECTIONS

FACTEUR D'ACCÉLÉRATION DE LA CRISE, L'ARRIVÉE DE NOMBREUX SANS-PAPIERS EN QUÊTE DE RECONNAISSANCE SOCIALE POURRAIT PESER SUR LA PROCHAINE PRÉSIDENTIELLE.

SIMPLE HYPOTHÈSE. SI LES PRIMAIRES DE NDZUANI AVAIENT LIEU en avril comme prévu initialement et que la préfecture de Maore maintenait le cap fixé par Nicolas Sarkozy de 1.000 reconduites à la frontière par mois, il y aurait 4.000 âmes supplémentaires sur l'île. Il y en aura donc certainement plus si l'on prend en compte le retard enregistré dans la préparation de ce scrutin. Cette nouvelle donne aura-t-elle des incidences sur la période électorale ? Mohamed Hazi ne croit pas à un scénario catastrophe. Pour ce conseiller au ministère de la Production de l'île autonome et fin observateur de la politique locale, "il n'y aura pas d'effet de densité, donc pas de risque d'avoir affaire à un groupe compact et structuré". Il fonde son argument sur la répartition spatiale des revenants - "ils se dilueront" dit-il - et sur le fait que tous les refoulés ne seront pas forcément en âge de voter.

Si l'effet quantitatif peut donc être géré, il n'est pas le seul élément en jeu dans ce questionnement. Les récentes manifestations qui ont braqué les projecteurs sur Maore et justifié le renforcement de la lutte contre l'immigration clandestine sont le fait d'une sortie surprenante et spectaculaire de ces sans-papiers qui ont toujours fait profil bas. Ces milliers de jeunes descendus dans les rues de Mamoudzou ont démontré qu'ils étaient capables de surgir du silence, de s'organiser et de transcender les remparts villageois pour exprimer leur ras-le-bol. La plupart des jeunes menacés d'expulsion font partis de ceux-là. Des exclus économiques pour qui la gabegie des gouvernements successifs anjouanais est une cause de malheur contre laquelle ils n'hésiteraient pas à se mettre en mouvement.



Samedi 17 septembre à la pointe Mahabou, à Maore. Pour la première fois, les vendeurs à la sauvette anjouanais s'organisent. Ces garçons fourniront une grosse part des expulsés.

UN DILEMME POUR LES AUTORITÉS ANJOUANAISES

Contrairement à leurs frères restés au village, ces "je viens" d'une nouvelle nature ont connu autre chose et compris que l'espoir est possible à condition d'avoir une gestion saine. Pour eux, depuis leur passage à Maore, la démocratie a une signification plus palpable, le droit est une réalité au quotidien même s'ils n'en ont pas toujours bénéficié en raison d'une situation juridique qui les plaçait en marge du système. Ce retour est pour eux la fin d'un rêve, d'un espoir qui les a conduits à braver l'océan au risque de leur vie. En sont-ils plus aigris ? Exclut là-bas, ils voudront peut-être reprendre la place qu'ils n'ont jamais eue dans leur propre île. Il ne manquera pas un candidat parmi ceux qui sollicitent les suffrages des électeurs pour essayer de pêcher ses troupes parmi eux. Ainsi, en dépit d'une posture qui se veut sereine, ce retour annoncé des émigrés de Maore inquiète les autorités anjouanaises. Dans le lot des sans-papiers se trouvent en effet des opposants au régime qui s'étaient exilés à Maore où ils poursuivaient leurs acti-

vités politiques. A tort ou à raison, c'est à ceux-là qu'ont pensé les autorités de l'île lors des deux dernières tentatives de déstabilisation qu'elles affirment avoir déjoué. Des engagés politiques "qui peuvent être tentés de réactiver certains réseaux" dormants, souligne Mohamed Hazi.

Leur retour constitue donc un dilemme. Refuser de les laisser rentrer dans leur île serait manifestement un signe de pouvoir arbitraire. Les laisser libres serait prendre le risque de les voir ressortir les rancœurs contre ceux qui les ont bottés en touche. C'est en partie cette crainte qui justifierait le renforcement des contrôles routiers qui se font tous les soirs dans les zones dites sensibles de l'île, et qui alimentent le spectre de la déstabilisation (lire notre dossier, pages 12-13-14).

Mais il n'y a pas que cela. Sur le plan purement organisationnel, un retour important d'originaires de l'île dans cette période pose la nécessité d'un recensement en vue d'une révision des listes électorales. Une opération qui devient plus sensible avec cette population en mouvement entre les deux îles. Un travail supplémentaire pour les futures commissions électorales qui risque d'allonger les temps impartis. On ne peut pourtant pas refuser à ces ressortissants de l'île d'accomplir leur devoir citoyen, de participer au choix de l'homme qui aura en main leur destin. Des électeurs pas très commodes, dont l'état-civil est pour le moins brouillé, et dont il faudra cependant tenir compte si l'on veut éviter des frictions qui pourraient entacher le scrutin. Une chose est sûre : la chasse à l'immigré clandestin à Maore aura des répercussions, dont il serait une erreur de ne pas en tenir compte, sur l'avenir politique de l'Union.

KAMAL'EDDINE SAINDOU

LE FONCIER, TERRE DE CONFLITS

L'ARRIVÉE DES "INDÉSIRABLES" NE DEVRAIT PAS ARRANGER LA PÉNURIE DE TERRES.

"On ne sait pas où vont aller tous ces gens. On s'inquiète. Déjà nous n'avons plus de terres pour nous, alors pour eux..." se lamentait lundi un enseignant de l'école d'Adda, le village le plus peuplé du Nyumakele avec près de 10.000 habitants. C'est que dans la zone, les terres sont de plus en plus recherchées. Et pour cause : au dernier recensement qui date de 2003, la densité de Ndzuani était de 575 habitants au kilomètre carré ; celle de la région du Nyumakele dépassait les 800 hab./km². Aujourd'hui, nombre d'observateurs la situent autour de 900 hab./km². On comptait en 2003 50.000 habitants dans la région, soit 20% de la population anjouanaise. Ces chiffres dépassent de loin ceux des autres îles.

C'est peu dire que Ndzuani, et le Nyumakele en particulier, sont confrontés à un véritable problème foncier. Avec les reconduites massives aux frontières de Maore, les Anjouanais craignent le pire. Dans un village comme Mremani, au centre du Nyumakele, l'espace cultivable s'amenuise, les villageois exigent de plus en plus des parcelles pour construire leurs hameaux. Des conflits fonciers refont surface, et il est très probable que d'ici quelques mois, la problématique de l'habitat des expulsés de Maore se posera puisque aucune mesure n'est pour l'instant prise. A Sadapoini, la sécheresse touche presque toutes les terres cultivables, l'eau se raréfie. La jolie plage au sable blanc risque de disparaître d'ici peu par l'extraction excessive du sable pour la construction. Des familles entières se sont converties à cette activité lucrative par manque de terrain cultivable. Fatima Houmadi, une mère de cinq enfants, s'adonne à ce travail faute de mieux : "J'étais à Mayotte il y a trois ans. J'ai été reconduite à Anjouan. A mon retour, mon premier mari m'a mise à la porte. C'était le père de mes quatre premiers fils. Il était passeur, et un jour, il a été pris par la mer. Mon deuxième mari est chômeur. Moi et mes enfants, pour pouvoir subvenir aux besoins quotidiens, nous sommes obligés d'extraire le sable les après-midi pour le vendre. C'est le seul moyen de pouvoir manger une fois par jour." Fatima n'est pas la seule dans la région. Des tonnes de sables partent tous les jours de Sadapoini pour les villages voisins et même Domoni. Dans le sud, à Hasimpao, les problèmes fonciers ont amené les villageois à investir des propriétés privées pour l'extension du village.

Les exemples de ce type ne manquent pas, et l'arrivée prochaine des "indésirables" ne devrait pas arranger la situation. "Tout le monde voudra sa terre pour cultiver", annonce Nicolas Moreau, qui travaille dans l'ONG ID (lire page 9). "Cela se traduira par le déboisement", ajoute-t-il... ou des conflits d'intérêts. A Adda, on prévoit déjà de sacrées embrouilles. "Les gens qui vont rentrer, on ne pourra pas leur donner de terres, c'est pas de l'égoïsme, c'est qu'il n'y en a plus. C'est tout. Mais eux se battent pour en avoir. C'est tout aussi certain et c'est normal puisque ici on ne vit que de l'agriculture", analyse Ibrahim, un habitant du village.

KAY et RC

VITALU

La vitre et l'aluminium au service de vos constructions



Portes, fenêtres, étagères, vitrines, baies en arcade pour les mosquées, pupitres...
Tous nos éléments sont fabriqués sur place par un ouvrier qualifié formé à Maurice,
à partir de matériaux de qualité importés d'Espagne.

Modèles standards ou sur mesure - Devis gratuit à la demande

Délais de fabrication réduits - Service de pose

Vitres claires ou teintées - Modèles à la française et à l'italienne.

S'adresser à l'hôtel Les Arcades, à Moroni. Tel. (02.69) 73.13.63 73.19.35/4273.28.47 fax : 73.28.46 vitalu@comorestelecom.km

dossier

ENQUÊTE SUR LE POUVOIR ANJOUANAIS

Parmi les raisons avancées pour expliquer l'exode des Anjouanais vers Maore figure la politique du gouvernement de Mohamed Bacar, au pouvoir depuis quatre ans. Qualifié de "dictature" par certains opposants, le régime s'apparente à un pouvoir policier qui ne laisse que peu de place à la critique. ENQUÊTE.



C'EST QUOI, LE RÉGIME BACAR ?

NDZUANI EST AUSSI FASCINANTE QU'INSAISSABLE. IL SUFFIT DE SE PROMENER AU CŒUR DE MUTSAMUDU, sa capitale, pour effleurer la complexité de cette île, la deuxième -en terme de population- des Comores. La place de Mroni (du nom de la rivière sans nom qui traverse la ville) a été, au plus fort de la tourmente séparatiste en 1997, le lieu de toutes les chimères. Elle est devenue sans transition la place des espoirs déçus. Une sorte de mur des lamentations où chacun vient ressasser à longueur de journée toute son amertume, voire son aversion envers celui que la majorité des électeurs a choisi en 2001 pour lui confier le destin de l'île : Mohamed Bacar. "Kavoisi ntrongo yi kiriwo." Rien ne va plus ! Plus qu'un constat, c'est le refrain le plus entonné à Ndzuanani. Une manière de maintenir le sentiment de ras-le-bol. Car il y a quelque chose d'antinomique entre les Anjouanais et leur président. Le sondage le plus fiable ne

trouverait pas un habitant de l'île qui ne critique pas le pouvoir. Même les proches partisans du président qui sans doute encensent leur chef quand ils sont à ses côtés, le poignarderaient s'il leur tournait le dos.

Paradoxalement, ce mécontentement ne dépasse pas le bout des lèvres. Personne n'ose sortir son nez dehors pour clamer haut et fort son opposition. Il n'existe d'ailleurs pas d'opposition au colonel Mohamed Bacar à Ndzuanani. Il y a ceux qui n'aiment pas le chef de l'exécutif et ceux qui sont avec lui, et qui ne l'aiment guère. Cette affirmation choquera certainement les nombreux ex-chefs des ex-partis politiques qui se considèrent plus par habitude que par engagement politique comme chefs de l'opposition. Mais je confirme qu'il n'y a pas d'opposition dans sa conception de force politique, qui propose une alternative à la politique du pouvoir en place et qui se bat pour y faire adhérer la

population. Le pouvoir lui-même soutient qu'il n'y a pas d'opposition dans l'île. Il y a en revanche autant de mécontents que d'Anjouanais. Et tout ceux qui n'aiment pas le président se taillent un costume d'adversaire.

PLUSIEURS RAISONS À CETTE SITUATION UBUESQUE. La persistance de l'esprit milicien hérité des années séparatistes. Incarnée par le chef de l'île, la loi de la kalachnikov a éloigné les dirigeants politiques et militaires de toute règle de fonctionnement normal d'une administration. Huit ans après l'aventure séparatiste, Ndzuanani est divisée entre partisans d'une armistice et ceux qui tiennent à être les maîtres de l'île conquise. Deux extrêmes qui empêchent toute avancée vers un juste milieu. Tout le monde semble enfermé dans ce carcan où "il faut être pour Anjouan ou contre Anjouan". Toute pensée libre est qualifiée de trahison. Critiquer le régi-

me revient à critiquer Anjouan et par déduction à vouloir "tirer l'île vers l'Union". Dans cette logique absurde, être contre le pouvoir, c'est être pro-Azali. En s'identifiant ainsi à l'île, le président a réussi à museler ceux qui s'opposent à lui et à les contraindre à choisir l'exil. Il faut donc aller hors de Ndzuanani pour trouver les vrais opposants au régime anjouanais.

A l'intérieur, ce système a nourri une culture de la peur. Bacari Abdou, député de la circonscription de Hamoumbou à Mutsamudu, président du groupe de l'opposition à l'assemblée de l'île, franchit le pas et qualifie le régime Bacar de "dictature". "Il n'y a pas de liberté d'expression" dit-il. "Je ne parle pas pour ne pas me trouver en prison" chuchote un ancien du pouvoir. Ce climat de peur est renforcé par le spectre de la déstabilisation. Rien que cette année, les autorités de l'île affirment avoir déjoué deux tentatives visant à éliminer le président. Chacune de ces tentatives de putsch, dont on attend toujours les procès, a été suivie d'interpellations ● ● ●

Ci-dessus, le président de l'île autonome de Ndzuanani, Mohamed Bacar. L'image remonte au mois d'août dernier, elle a été prise au port de Mutsamudu lors de l'arrivée d'un énorme porte-conteneurs.

● ● ● musclées qui ont poussé les suspects à quitter l'île, direction Maore ou Ngazidja.

Sur le plan social, l'unique manifestation initiée par les enseignants pour revendiquer le paiement de plusieurs mois de salaires en retard avait viré au drame, début 2005. L'intervention des forces de l'ordre s'était soldée par un mort et par quelques blessés. Certains des responsables syndicaux à la tête de ce mouvement de revendication ont préféré quitter l'île, affirmant qu'ils risquaient de "faire l'objet de tortures".

Cette chape de silence a pour première conséquence une perte de vitalité de l'île. Tous ceux qui peuvent partir. Les autres se terrent dans leur mutisme et évitent toute situation qui les mettrait dans la ligne de mire du pouvoir. L'île ne connaît aucun espace d'expression, les gens fuient toute forme de débat politique. Les médias préfèrent bercer la population par des futilités plutôt que d'éveiller la conscience. A part quelques titres de la presse écrite en provenance de Moroni -et autorisés à être diffusés-, l'information est le monopole de la Radio-télévision anjouanaise (RTA), la radio officielle du gouvernement.

AUTRE DÉVIANCE LIÉE À CE MUSELLEMENT, L'ÎLE EST DEVENUE LE TERRAIN des aventuriers de tout poil qui ont compris que le consentement du pouvoir vaut un blanc seing. Cette concentration de tous les centres de décision à Darou Nour (la présidence) a inféodé les institutions qui n'exercent aucun contrôle sur la vie publique. Les administrations sont également parasitées et brillent par leur inefficacité. Ce dysfonctionnement voulu a créé une anarchie qui profite au pouvoir, le seul véritable maître à bord.

L'absence de contre-pouvoir a ainsi généré une sorte d'impunité politique à tous les niveaux. A commencer par l'aéroport, la porte d'entrée de Ndzuani. A notre arrivée sur l'île, nous sommes tombés sur un homme apeuré. Un Libanais venu ouvrir une bijouterie à Mutsamudu. L'entrepreneur introduit par des amis depuis un an sur l'île n'en est pourtant pas à son premier séjour. Il dispose d'une carte de résident délivrée par les autorités. Ce qui n'a pas empêché un gendarme de l'aéroport de Wani de lui confisquer son passeport au motif "que sa carte de séjour est suspecte" et qu'il devra faire les vérifications nécessaires auprès des services de l'immigration. "J'ai tenté de lui faire comprendre qu'il n'avait qu'à passer un coup de fil pour s'en assurer" explique l'opérateur libanais qui s'est vu répondre ceci : "Vous les Arabes et les Français, vous venez déstabiliser le pays." Vérification faite par nos soins auprès des services de l'immigration, on nous apprend que "le gendarme n'en fait qu'à sa tête, il n'est pas à sa première bourde et il ne respecte pas les ordres de sa hiérarchie". Une solution sera trouvée après moult démarches faisant intervenir des personnes haut placées. Mais demeure une question : comment un gendarme peut faire sa loi, refuser d'obéir à ses supérieurs et rester impuni ? De tels comportements - créant un sentiment de malaise pour les nouveaux venus et donnant de l'île l'image d'une zone de non-droit- auraient mis Djafar Salim, ministre de l'Intérieur de l'île, dans tous ses états contre un agent de l'immigration qui s'était arrogé le droit de garder chez lui le passeport d'un touriste et le cachet appartenant à l'administration.

Ce sentiment de peur et d'insécurité relevé par une grande partie de l'opinion a isolé le pouvoir de la population. Les deux se regardent en chiens de faïence. Ce fossé n'arrange pas le pouvoir qui se ferme sur lui-même... par peur aussi. Le président de l'île ne se déplace jamais sans une impressionnante escorte militaire digne d'un pays en guerre. Cela ne suffisant pas, des militaires en armes sont positionnés tout le long du parcours

qu'emprunte le cortège présidentiel. Des barrages militaires dressés sur un axe compris entre Mutsamudu et Domoni soumettent tous les soirs les véhicules à des fouilles systématiques.

"C'est insoutenable. Chaque soir je me fais arrêter", raconte un Mutsamudien. "Ils (les militaires, ndlr) fouillent la voiture, me disent de rentrer, me demandent ce que je fais dehors... Une fois, il m'ont bien fait comprendre que je n'avais rien à faire dans le rue si tard. C'est une sorte de couvre-feu qui est instauré en fait." La peur, le sentiment d'anarchie, l'impunité, trois ingrédients qui favorisent la corruption reprochée au régime.

LE CAS DE L'ORIZAN, LA SOCIÉTÉ D'IMPORTATION DU RIZ DE NDZUANI est révélateur de cette gestion opaque des services publics dénoncée au sein même du gouvernement. Entreprise publique créée par ordonnance présidentielle, l'Orizan fonctionne en dehors des structures prévues par les textes. Seuls "l'actuel ministre des Finances, l'ancien ministre des Finances et le président ont droit au chapitre" accusent les trois députés de l'opposition qui ont demandé en vain

à connaître les comptes de l'établissement public. "Une absence de transparence qui favorise la mainmise du pouvoir sur l'économie. Tous les Anjouanais sont au courant des connivences entre leurs dirigeants et certains opérateurs économiques de la place qui bénéficient de tous les avantages" soutient un entrepreneur qui a voulu garder l'anonymat. Lassé par ces connexions, ce dernier a délocalisé ses activités dans un autre pays. Pour les Anjouanais, le régime Bacar s'est créé son propre empire et "n'a de comptes à rendre à personne". "Regardez ce qui se passe à l'Université. La présidente est la sœur du président Bacar; le chef de la scolarité est son beau-frère. Un autre frère est directeur de l'enseignement secondaire" nous fait observer un habitant de la capitale.

"Ces pratiques ont créé une inertie du gouvernement (le troisième depuis l'arrivée du colonel Bacar au pouvoir en 2001, ndlr) de plus en plus contesté" affirme un proche. La contestation est venue des élus qui reprochent au gouvernement "de ne rien faire" indique l'un d'entre eux. Les députés de la majorité qui ont été reçus la semai-

ne dernière par le président Bacar menacent de censurer le gouvernement s'il n'est pas remanié. Une éventualité que "le président a promis d'examiner à son retour d'un voyage en France" a rapporté un conseiller. Cette demande venant de l'intérieur confirme le jugement sévère de la population sur l'absence de politique de développement de l'île, confrontée à une crise durement ressentie. Elle risque de révéler au grand jour des dissensions internes entre deux courants. Celui représenté notamment par les partisans du ministre de l'Intérieur qui prône une remise en ordre, et celui des tenants du statut-quo. Dissensions qui peuvent s'amplifier à l'approche de l'échéance présidentielle, qui va obliger chaque camp à se positionner sur un candidat.

KAMAL'EDDINE SAINDOU (AVEC KAY)

FAIT NOTABLE : À L'EXCEPTION DU DÉPUTÉ BACARI DE L'OPPOSITION PARLEMENTAIRE, TOUS LES AUTRES INTERLOCUTEURS ONT DEMANDÉ À GARDER L'ANONYMAT. CERTAINS SONT POUTANT BIEN PLACÉS DANS LA HIÉRARCHIE DU POUVOIR.



Djafar Salim Allaoui, le ministre de l'Intérieur de l'île, mercredi dans son bureau.

“IL Y A UNE IMPATIENCE MANIFESTE”

RENCONTRE AVEC DJAFAR SALIM ALLAOUÏ, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, DU TOURISME, DE L'INFORMATION ET DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'ÎLE AUTONOME DE NDZUANI.

IL EST LE MEMBRE DU GOUVERNEMENT LE PLUS EN VUE À NDZUANI, PAR LE POSTE central qu'il occupe, mais surtout par son hyperactivité qui lui vaut d'être comparé à Nicolas Sarkozy. Numéro 2 du régime du colonel Bacar, Djafar Salim Allaoui sera en première ligne dans l'organisation des primaires de la présidentielle de l'Union qui se dérouleront à Ndzuani. A cinq mois de ce scrutin et alors que de nombreux ressortissants anjouanais sont expulsés de Maore, le ministre de l'Intérieur anjouanais nous livre ses analyses.

Quel regard portez-vous sur la situation politique à Ndzuani ?

On a dénoncé un mode de gestion axé sur un Etat unitaire. On a pensé donner la part belle aux îles pour plus de responsabilité, plus de compétition et faire participer les îles au destin du pays, de la nation. Il fallait pour cela supporter la mise en place d'un certain nombre d'institutions qui demandaient des moyens, des hommes. Mais il faut reconnaître que ces préoccupations institutionnelles n'étaient pas nécessairement celles de la population, qui a besoin qu'on s'occupe de son quotidien, qu'on lui offre un cadre sanitaire décent

et l'accès à un emploi. Tout ce ballet qui a consisté à repenser l'Etat n'intéressait pas le peuple alors que c'est lui qui incarne la force, qui symbolise la volonté de faire avancer les choses ou de remettre en cause toutes les avancées que l'on peut imaginer. J'admets aujourd'hui que le contexte que nous avons connu nous a fait ignorer cette réalité décisive dans la marche du pays et on risque de le payer cher demain. Il y a une impatience manifeste qui se dégage et on a du mal à appréhender ces conflits d'approche en terme de compétences entre les entités.

Vous admettez donc qu'un fossé s'est creusé entre l'action du gouvernement et les urgences de l'île...

Il y a eu un déficit de communication évident dû à l'insuffisance des moyens de communication d'une part et sans doute à beaucoup de réserves du côté des autorités à aller vers les gens pour les sensibiliser sur certaines réalités. Je précise cependant que nous ne sommes pas les seuls responsables puisque nous n'étions pas seuls sur ce chantier. Nos partenaires avaient des exigences et des recommandations que nous devions prendre en compte. ● ● ●

●●● Vous reconnaissez un déficit de communication alors que la rue reproche au gouvernement d'avoir monopolisé les médias et de s'être fermé sur lui-même...

Il est facile d'accuser les autres. Depuis que je suis à la tête de ce département, personne n'a déposé un dossier pour un média d'information quelconque. Il est vrai que je ne prends pas des gants lorsque certains médias prêchent l'intégrisme ou appellent à la révolte. Je peux vous prouver que j'ai personnellement convoqué des réunions ici dans le sens de libérer les médias. On n'a jamais interdit quiconque. J'ai même préparé un projet de loi relative à la liberté de communication que je vais bientôt soumettre au gouvernement. La RTA (Radio-télévision anjouanaise) est ouverte à tous les courants de pensée.

Ce n'est pas ce que disent les députés de l'opposition qui affirment qu'ils n'ont jamais pu s'exprimer sur les ondes de la RTA...

La aussi je tiens à dire que j'ai moi-même mis en place une unité d'information de l'activité parlementaire en affectant spécialement deux journalistes à l'assemblée, un pour la radio et l'autre pour la télévision. S'ils n'ont pas fait leur boulot ce n'est pas à moi de porter le chapeau. Les députés de l'opposition peuvent se plaindre auprès du directeur général de RTA.

Partout à Ndzouani, des gens nous ont indiqué qu'ils vivaient dans un sentiment de peur et d'insécurité qui les a

réduits au silence. Que répondez-vous à ces critiques sur l'absence de liberté d'expression dans l'île ?

Ces critiques n'ont aucun fondement. L'on oublie que cette île est partie des événements de 1997 qui ont fait naître beaucoup de clichés qui traînent encore. En revanche, il est vrai que le pouvoir est toujours sur ses gardes parce que nous avons connu de nombreuses tentatives de déstabilisation. Mais je pense que vous avez noté qu'on ne torture pas, qu'on n'inflige pas des sévices corporels et que nous n'avons pas des prisonniers politiques. Cependant, une certaine presse a tendance à diaboliser Anjouan. Nous invitons les gens à visiter cette île. Ils découvriront l'hospitalité de sa population.

Nous avons eu connaissance d'un opérateur qui a connu des vrais soucis à l'aéroport. Un gendarme lui a confisqué son passeport et n'a pas voulu le restituer malgré l'intervention de ses supérieurs. Cet acte n'est pas de nature à rassurer les visiteurs...

C'est vrai. Je ne cautionne pas ce genre de comportement dans les ports et les aéroports. Mais ce sont des cas isolés auxquels nous sommes en train de remédier. Nous avons d'ailleurs engagé des réformes pour faciliter l'entrée dans notre île. Un projet de loi est en cours pour créer les conditions de délivrance des visas sur place. Il faut mettre fin à des pratiques d'un autre temps.

Je reviens sur le sentiment de peur qui me semble lié à la liberté d'expression.

Lorsqu'un proche du pouvoir affirme que ça ne va pas mais qu'il ne peut pas le dire pour ne pas subir de sanctions, cela n'est-il pas révélateur d'un malaise, y compris au sein du régime ?

De telles réactions et comportements sont tout simplement scandaleux. Quand on appartient à une famille politique et que l'on croit à un idéal commun, on n'agit pas de la sorte. J'ai peut-être une autre culture politique mais je ne peux pas trahir à ce point ni cracher dans la soupe. Je ne peux pas dire du mal du gouvernement auquel j'appartiens. Et puis un ministre qui n'est pas content, ça démissionne.

Et si cela traduisait un malaise des proches du pouvoir qui n'osent pas s'opposer à certaines orientations ?

Personne n'a jamais été inquiété parce qu'il a dit que les choses ne marchaient pas. De tels gens sont sans aucune personnalité. Il m'arrive aussi de ne pas être d'accord avec certaines orientations ou dans la conduite des affaires par l'autorité. Pour autant, je suis là devant vous.

Vous n'ignorez certainement pas que les députés de l'île critiquent l'inertie du gouvernement et se sont entretenus avec le président Bacar pour qu'il le remanie. Seront-ils entendus ?

Constitutionnellement, l'Assemblée de l'île a le pouvoir de censurer le gouvernement. Peut-être qu'elle pense que le gouvernement n'est pas efficace, qu'il n'est pas à la hauteur de ses missions. Il revient à l'Assemblée de le mettre en minorité.

Reconnaissez-vous que votre bilan n'a pas répondu aux attentes des Anjouanais ?

Il faut que l'on soit clair. Aucun des trois exécutifs, y compris l'Union, ne s'est doté d'un plan d'action. Le gouvernement de l'Union a fait plusieurs grandes messes sur son fameux plan d'action, ce n'est qu'une occasion de dilapider de l'argent. J'ai du mal à comprendre comment on va sanctionner le gouvernement, sur quel plan d'action et sur quel bilan ? Nous avons travaillé dans un contexte politique difficile de mise en place des institutions. Il a été difficile de concilier ce travail avec le développement. Nous fonctionnons au jour le jour comme tous les autres, mais nous avons néanmoins assuré l'approvisionnement régulier des produits de première nécessité, crée des emplois, assuré les soins d'urgence et fait des progrès dans l'agriculture.

On reproche néanmoins aux autorités d'avoir dilapidé beaucoup d'argent dans des voyages ou dans l'achat de maisons à l'étranger. Il y a un grand écart entre le train de vie des gouvernants et celui des simples gens...

Il n'est pas interdit de voyager, d'avoir des voitures ou de se construire des maisons. Mais qu'on voyage pour des convenances personnelles, inutiles, je ne saurais comprendre, surtout lorsqu'on a à verser les salaires des fonctionnaires, à faire face à des besoins pressants. Rappelons cependant qu'on ne voyage pas tous.

RECUEILLI PAR KAMAL'EDDINE SAINDOU

DONNER DES GAGES POUR L'ÉLECTION

“LA FEUILLE DE ROUTE SEMBLE RESPECTÉE.” Le ministre de l'Intérieur de l'île d'Anjouan paraissait soulagé d'apprendre que le décret créant la Commission nationale en charge de la préparation et de l'organisation de la présidentielle a été signé par le président Azali (lire p.6). Le doute persistant sur la tenue de ce scrutin est donc levé. Tous les regards seront braqués sur Ndzouani à qui revient le tour d'organiser les primaires. Djafar Salim Allaoui n'ignore pas que son île sera appelée à donner des gages du bon déroulement de cette élection. En tant que ministre de l'Intérieur, il sera le seul membre du gouvernement anjouanais -au même titre que ses homologues des autres îles- impliqué dans ce processus, comme le prévoit la loi. Il sera donc en première ligne pour garantir le déroulement de ce scrutin dans la transparence. Une lourde tâche qui lui demandera d'avoir un œil sur le processus et un autre sur ses collègues du gouvernement pour faire respecter les règles du jeu. D'autant que selon plusieurs sources, trois candidats se disputent le soutien du gouvernement de l'île. Une information que le ministre de l'Intérieur n'a pas confirmée ni infirmée, se contentant de dire “qu'aujourd'hui, je n'ai pas connaissance d'un candidat qui émanerait du gouvernement”. Il devra également s'expliquer sur d'autres dossiers qui fâchent, comme le cas d'Abdou Saïd Houmadi Ridjali. Ce conseiller technique chargé des relations publiques à la présidence depuis 2003 vient de perdre son poste au motif “qu'il soutiendrait la candidature de Mohamed Djafar”. Le ministre de l'Intérieur dément cette affirmation. “Il existe d'autres raisons qui justifient son licenciement. Il ne faut pas chercher d'autres prétextes” réagit Djafar Salim. L'autre difficulté portera sur le recensement des électeurs. L'arrivée annoncée de centaines de ressortissants de l'île expulsés de Maore demandera un travail supplémentaire. “La cellule de coordination que j'ai montée dans ce ministère avec le collectif des sans-papiers devrait faciliter le recensement de ces nouveaux venus” indique-t-il. Le recensement et l'envoi d'observateurs civils et militaires font d'ailleurs partie des points d'accord entre les Comores et leurs partenaires dans l'organisation de cette présidentielle.

Il faudra sans doute attendre ce déploiement pour que les Anjouanais se sentent en période électorale. Pour l'instant, c'est le calme plat. La plupart des candidats connus sont hors de l'île, sans doute pour se préparer à cette échéance. La bataille s'annonce cependant déjà serrée à Mutsamudu et Domoni où l'on recense le plus grand nombre de prétendants.

LE “CLAN DES PORTABLES”

“LE SYSTÈME BACAR EST BASÉ SUR LES DÉNONCIATIONS QU'ORCHESTRENT SES PROCHES. Les commerçants, les connaissances, la famille enfin, tous ceux qui ont les privilèges du régime.” Cette pensée est celle d'un jeune homme qui a préféré garder l'anonymat par peur de représailles. Il serait toutefois hasardeux de prendre en compte des propos parfois sans preuves qui méritent quand même d'être cités afin de relancer le débat. On s'en souvient, au début de l'année 2005, une grève des professeurs avait précipité les élèves dans la rue. Pour disperser la manifestation, les forces de l'ordre n'avaient pas hésité à tirer des balles réelles, tuant un jeune pêcheur non impliqué dans ce mouvement et faisant plusieurs blessés. C'est de ces événements que serait né le “clan des portables” : il est dit dans certains milieux populaires que Mohamed Bacar aurait organisé une milice pour suivre les faits et gestes des éléments gênants. Selon les dires, chacun de ces “miliciens” aurait son portable pour appeler ses contacts parmi les membres du cercle fermé du président Bacar. Il est même avancé que si les forces de l'ordre ont pu pénétrer dans les entrailles mêmes de la medina de Mutsamudu -non accessible par les forces de l'ordre avant, et qui symbolise la rébellion anjouanaise de 1997-, c'est grâce à ces informateurs. Un tract anonyme distribué à la même période avait cité des noms. Sans suite. Ali (1), un jeune du quartier Hamoumbou, fait ce constat : “Chaque régime a ses méthodes. Il y a ceux qui font confiance aux ragots des jeunes hommes désespérés car le bouta (2) malgache faisait défaut, et il fallait trouver une monnaie d'échange. Argent contre renseignement. Nous sommes tous impliqués. Car aucun de nous ne peut se targuer de n'avoir jamais troqué une information contre un billet de 5.000 fc (10 euros, ndlr). Pire encore, ces gens-là entretiennent la pauvreté, en maintenant la dépendance pour maintenir le peuple dans la misère et la mendicité. Seul moyen pour mater l'expression de la rue. Le système est efficace car il permet de contrôler les faits et gestes des personnes opposées au régime. Il y a quelques années, ces méthodes avaient été abandonnées par le pouvoir. Tout le monde s'accorde à dire que Bacar a su les réhabiliter. Tout le monde s'accorde à dire que rien ne va et pourtant personne n'ose le dénoncer du moins publiquement. Par peur d'être indexé. Avec les élections qui s'annoncent, ceux-là même qui dénoncent le système seront les premiers à le soutenir”.

KAY

KES

(1) Prénom d'emprunt
(2) Bouteille de rhum

PROGRAMME DÉCEMBRE 2005

CINÉMA

Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ? de Sandrine Veysset Mardi 6 - 20 h
L'ESQUIVE de Abdellatif Kechiche Mardi 13 - 20 h
ETRE ET AVOIR de Nicolas Philibert Mardi 20 - 20 h
LES CHORISTES de Christophe Barratier Mardi 27 - 20 h

CONCERT

Zaïnaba, la voix d'or des Comores
Vendredi 30 décembre sur invitation - Samedi 7 janvier

THÉÂTRE

17 millions d'enterrements pour une dépouille nationale
Mise en scène : Alain-Kamal Martial - Compagnie
Istanbul Samedi 10 et dimanche 11 - 19 h 30

EXPOSITION

Le sida s'affiche à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida. Du 1^{er} au 21

ATELIER RYTHMES ET CHANT

Animé par Annabelle Cateau, formée au Conservatoire national de musique de Marseille, cet atelier sera couronné par une représentation vendredi 16.

MARCHÉ DE NOËL

L'artisanat de l'Archipel est à l'honneur. Du 12 au 17

ALLIANCE FRANCO-COMORIENNE DE MIBOU - HANGHONGH

une quête spirituelle (1/3)
rites et exaltations (2/3)
succession et déviations (3/3)

QADRIYA, SHADHULIYA, RIFAIYA, ALAWIYA ET DANDARAWIYA. DE TOUS LES ORDRES DE L'ISLAM CONNUS, CE SONT CEUX-LÀ QUI SE SONT IMPLANTÉS DANS L'ARCHIPEL DES COMORES. PLUS D'UN SIÈCLE APRÈS CETTE EXPANSION, QUEL RÔLE ONT-ILS JOUÉ DANS LA CONNAISSANCE DE LA FOI MUSULMANE ?

gros plan

LES CONFRÉRIES RELIGIEUSES
DANS L'ARCHIPEL

QUERELLES RELIGIEUSES OU DE POUVOIR ?

LES OPPOSANTS AUX CONFRÉRIES TRAVAILLENT DANS L'OMBRE. ILS SE DISENT LES GARANTS D'UN CERTAIN FONDAMENTALISME RELIGIEUX.

“**A**LLEZ À SIMA, VOUS LES TROUVEREZ.”

L'AUTEUR de ces propos pense aux "Jawulat", ces barbus qui livrent un vrai prosélytisme à travers l'île et qui apparaissent à tort ou à raison comme les détracteurs des confréries dans l'archipel. Ces "militants" de l'Islam n'ont pas réussi à construire un discours convaincant ou même attrayant contre les confréries, qu'ils considèrent pourtant comme un obstacle à la pénétration de leur conception de la pratique religieuse. D'où leur dilemme. Comment propager la même religion en s'attaquant aux figures qui l'incarnent aux yeux des Comoriens ? Du fait de l'ancienneté de l'agent confrérique bien implanté dans la société et qui dispose d'un réseau très opérationnel, ces "nouveaux" musulmans éprouvent des difficultés à trouver un public dans une société qui ne veut pas se défaire de l'autorité de ses chefs traditionnels, qui plus est des maîtres spirituels.

SOCIALEMENT, ILS SONT DONC COINCÉS ET PARFOIS obligés de composer. C'est le cas à Mutsamudu où les fondamentalistes ont préféré se fondre dans la masse, quitte à réviser leur discours. Certains n'excluent pas la possibilité d'utiliser les moyens des *Twarika* pour arriver à leurs ambitions. Il y a là un risque de déviance que des chercheurs ont observé dans certains pays. En Kabylie par exemple, "les confréries sont plus un instrument politique qu'un



vecteur de socialisation religieuse" explique Brahim Salhi, auteur de *Confréries religieuses, sainteté et religion*, qui évoque une structure fortement hiérarchisée, solidaire, "à grande capacité militaro-politique, à densité doctrinale avérée et démontrant une continuité entre ordre soufiques orientaux et confréries locales". En Algérie, l'émer-

gence du fondamentalisme s'est déroulée dans une relation violente avec la bureaucratie religieuse, qui était détentrice du monopole sur le culte. "Le fondamentalisme suscite un rapprochement de cette bureaucratie religieuse et de l'agent confrérique" poursuit Brahim Salhi.

LA TENTATION NE MANQUE PAS NON PLUS CHEZ les hommes politiques qui cherchent à obtenir les faveurs des chefs des confréries en tant que meneurs de troupes. L'histoire révèle aussi "les capacités martiales et politiques des confréries Qadriya" en Kabylie. C'est sans doute cette capacité d'organisation qui pourrait intéresser les mouvements qui se réclament du

Un mausolée, à Mutsamudu, dans une mosquée de la medina.

fondamentalisme. Mais aussi les modes de transmission jugés très efficaces, comme le *dhikr*. Le *dhikr* est l'élément fondamental de la diffusion dans la société de l'univers des significations islamiques. Il assure une fonction sociale de familiarisation avec l'univers religieux pour les profanes. Grâce aux *zawiya* (les foyers des *twarika*), les confréries assurent une fonction d'éducation non savante s'insérant parfaitement dans l'univers de l'oralité. Autant d'atouts qui ne laissent pas indifférent. D'où les querelles de succession qui reflètent les luttes d'intérêts qui se mènent bien souvent sous couvert de religion.

KAMAL 'EDDINE SAINDOU

LE CHEIKH DÉCIDE DE SA SUCCESSION

L'ORIGINE, LES TWARIKAS ÉTAIENT DIRIGÉS PAR un *khoutb* - le Cheikh - qui peut être assimilé à un général suprême de tous les adeptes. Au fil des générations, pour ce qui est de la confrérie shadhuli, un seul Cheikh suprême basé à Aman dirige la confrérie de par le monde, désignant des représentants un peu partout, appelés à leur tour par les adeptes "cheikh". Ce dernier est entouré par des halifas et au-dessous d'eux, les mirides. Selon les spécificités de chaque pays, le cheikh avant sa mort peut recommander sa succession parmi ses halifas qui sont en quelque sorte des gouverneurs. Autre cas possible : les halifas et les mirides s'accordent lors d'une assemblée sur le nom de la personne parmi eux qui prendra la succession, par sa loyauté et sa maîtrise de la confrérie. Mais dès l'origine, le choix du successeur revient au cheikh. Cette requête aurait été formulée par le *Khoutb* Said Abal'Hassane Shadhuli, qui voulait conserver le *Khoutb* dans sa lignée. Selon un des halifas de Ndzuani (de la confrérie Shadhuli), "contrairement à ce qu'on pense, une confrérie est une association dont les *Zawiyas* sont les foyers. Nous devons allégeance au Cheikh. Il est le chef suprême de la confrérie. Ses ordres ne sont jamais contestés. Ils sont exécutés. C'est la raison pour laquelle, il y a une bonne harmonie au sein du *Twarika*. Il est le maître incontesté. Il est de notoriété et c'est d'ailleurs le rôle du guide d'écouter les halifas qui le représentent dans les régions et sur cette base, il prend ses décisions." A Ndzuani, le *Twarika* est dirigé par le Cheikh Abdallah. Il est à noter qu'avec le temps, certaines pratiques ont tendance à être négligées, comme le *Mdjililil' Aanla*, l'assemblée générale annuelle, qui est la tribune d'échanges et de concertation de la confrérie. Ceci est dû à un manque de mobilisation des moyens matériels et humains.

KAMAL ALI YAHOUDHA

Une hiérarchie très stricte

CES CONFRÉRIES SONT FONDÉES PAR UN PRÊTRE EXALTÉ DE GRANDE RÉPUTATION ET SONT ORGANISÉES selon une hiérarchie très stricte qui lie chaque membre à un frère de rang supérieur, son tuteur, et, de là, jusqu'au maître de l'ordre, l'Ancien ou cheikh, par toute une série de liens de tutorats consécutifs. L'Ancien est le fondateur lui-même, ou son successeur. Après sa mort, le fondateur de l'ordre continue d'être vénéré et son mausolée devient un site sacré, lieu de pèlerinage même pour des non-membres de son ordre.

le Canal L'actualité du Canal du Mozambique
Le Quotidien numérique d'information des Iles de la Lune

TOUS LES JOURS, L'ACTUALITÉ DE LA RÉGION PASSÉE
AU PEIGNE FIN DANS UNE LETTRE NUMÉRIQUE

Suivez au jour le jour l'actualité de l'archipel des Comores avec *Le Canal*, un nouveau quotidien d'information en ligne ouvert sur la région. Du lundi au samedi, l'équipe de journalistes de *Kashkazi* répartie dans les quatre îles de la lune, et le concepteur du site *malango.net*,

vous informent de ce qu'il se passe dans l'archipel, mais aussi dans la région. Il vous suffit d'ouvrir votre boîte e-mail, chaque jour, pour retrouver articles développés, brèves, photos, rubriques, revue de presse, météo... Le tout en couleur. Et pas besoin de télécharger !

pour s'abonner : www.le-canal.com

6 mois
60 euros
10 000 fc

1 an
120 euros
20 000 fc

L'URBANISME À MAORE : 30 ANS D'EXPÉRIMENTATION (2/3)

IL Y A 30 ANS, LE PAYSAGE MAHORAI ÉTAIT QUASIMENT VIERGE DE CONSTRUCTIONS EN DUR. AUJOURD'HUI, IL SE DISTINGUE DE CELUI DU RESTE DE L'ARCHIPEL PAR LE PHÉNOMÈNE DES "CASES SIM", QUI A APPORTÉ UNE VÉRITABLE RÉVOLUTION DANS LE MODE DE VIE DES HABITANTS. LA DÉMARCHE ORIGINALE PROPOSÉE PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE MAYOTTE EN MATIÈRE D'HABITAT SOCIAL PERMETTAIT UNE ÉVOLUTION VERS LA MODERNITÉ TOUT EN CONSERVANT UNE CERTAINE HARMONIE ENTRE LES PARTIES CONSTRUITES ET NON CONSTRUITES DE L'ÎLE. UNE HARMONIE REMISE EN CAUSE PAR LA PRESION DEMOGRAPHIQUE MAIS AUSSI L'EXTENSION À MAORE DU DROIT COMMUN FRANÇAIS. SECOND VOLET DE L'ANALYSE DE DOMINIQUE TESSIER : QUAND LE DROIT COMMUN PERTURBE LES ÉQUILIBRES LOCAUX.

L'IMPORTATION DES RÈGLES FONCIÈRES FRANÇAISES REND PLUS DIFFICILE LA CONCEPTION DE PROJETS URBAINS.

JUSQU'À LA FIN DES ANNÉES 70, IL ÉTAIT POSSIBLE DE FAIRE LE TOUR de Mayotte sans pouvoir préciser les contours des villages tant ils s'imbriquaient avec la végétation. Les premières photos aériennes reflétaient cette sensation caractérisant le paysage. Il est possible que ce soit cette continuité du bâti et du non-bâti que les hommes de culture européenne aient tenue pour "harmonieuse". Toutefois, cet aspect pouvait disparaître dans le cadre d'une revendication de modernité pour laquelle la construction en "dur" et en "tôle" avait reçu un plébiscite. Si l'harmonie permet toujours de qualifier le rapport entre paysage et construction c'est que d'autres éléments entrent en jeu.

Avant 1978, la vie en autosubsistance se caractérisait par un développement extrêmement lent. Les paysages étaient préservés, les maisons étaient construites essentiellement en végétaux et l'intégration existait de fait. La démarche initiale, conduite avec goût et conviction, a également permis durant 20 ans une urbanisation "harmonieuse". Cette harmonie dépasse la notion "esthétique".

Les éléments techniques et culturels des modèles urbains traditionnels et modernes présentent des éléments communs et des différences. Relevons quelques correspondances. Le village traditionnel était constitué de cases et de clôtures conçues dans des matériaux d'origine végétale qui formaient un ensemble homogène et concordant avec l'environnement. Aucune disproportion importante n'a été relevée entre la taille des cases que ce soit entre-elles ou par rapport aux autres éléments construits. Les mosquées elles-mêmes se distinguaient peu dans leur forme et leur fabrication. Les implantations du bâti et des parcelles les unes par rapport aux autres étaient issues d'un ordre social parfaitement réglé par les hommes et dont le critère était l'organisation de la famille ou du groupe générationnel et la propriété matrilocale. De cet état initial qu'a-t-on fait évoluer et qu'a-t-on préservé ? L'étude comparative des maisons et des parcellaires fait apparaître de nombreux points communs.

La procédure de substitution a permis de remplacer les cases en terre par des maisons en dur, plus ou moins au même emplacement et plus ou moins sur la même emprise. Le cœur des villages n'a pas été bouleversé. Leur extension a prolongé la matrice initiale. La recomposition des lotissements modernes a autorisé l'évolution des modes de vie sans rompre brutalement avec la vie traditionnelle. D'autres éléments s'inscrivent en rupture : le nombre et la continuité des espaces de sociabilité (n'dzia, pengélé) diminuent. Rupture qui demande à la population un effort particulier pour préserver ses relations traditionnelles dans un espace devenu contraignant. Toutefois, dans ces lotissements persistent des correspondances : taille des maisons, orientation par rapport à la voie principale, imbrication du végétal et du bâti.

La présence répétée de modèles questionne le



principe d'harmonie du point de vue du resenti. Dans l'univers européen la sensation de monotonie est souvent avancée pour qualifier la répétition de bâtiments semblables. Nous n'avons pas entendu ce qualificatif à Mayotte. L'analyse des plans et des croquis met en valeur l'inscription des maisons dans des silhouettes très variables. Cette variété provient de la taille différenciée des voies, des clôtures, des végétaux et des changements de matériaux, terres, mortier d'agregats, bambous, tôle, pierre. Ces ensembles autrefois homogènes dans leur fabrication se différencient par leur montage ou tissage (feuilles, branches). A présent ils sont souvent hétéroclites mais d'une échelle tout à fait constante. La hauteur moyenne du village est la fenaison des manguiers et la hauteur maximale, celle des minarets, est le toupet des cocotiers. C'est la présence de verdure dans l'environnement proche qui semble la plus importante pour rester dans une intimité domestique au sein d'un ensemble de forte densité d'habitat. Les principes retenus sont proches de ceux préconisés dans le cadre du développement durable : forte densité pour réduire l'exten-

sion urbaine, cheminements piétonniers convergeant vers les lieux d'échange. L'analyse des nouveaux modèles urbains montre que les lotissements réalisés par L.A.Cheyssial et la Sim dans le cadre des Schéma d'Aménagement des Villages, selon la méthode du "projet", forment des ensembles plus harmonieux, plus en rapport avec les modes de vie traditionnels.

LES OPÉRATIONS MENÉES PAR UN GÉOMÈTRE OU UN BUREAU D'ÉTUDES selon un processus discontinu sont de moindre qualité. Les lotissements sont généralement des arpentages divisant les terrains en lots. L'implantation des bâtiments se réalise après coup. Le propriétaire n'est pas le lotisseur et le lotisseur n'est pas le constructeur, les tâches sont parcellisées et aucune pensée détachée de l'intérêt et du rendement n'intervient. La notion de projet et l'idée même de conception de l'espace urbain disparaissent.

Ainsi distingue-t-on un phénomène singulier, l'application du droit commun français (égalité de traitement de tous les territoires, division du territoire entre privé et public, liberté

du commerce foncier) a déstabilisé la structure urbaine traditionnelle et produit une "liberté" de construire qui s'exprime sous la forme d'un désordre. Ce n'est pas la modernité de l'architecture qui modifie principalement la structure du paysage mais l'application de règles d'intégration d'une communauté (Mayotte) dans une autre (France). Plus la réglementation s'applique, plus la part du domaine foncier privé est reconnue, plus le domaine public est réduit et morcelé, plus la terre devient une marchandise, plus les projets d'intérêt général sont difficiles à élaborer. Les réglementations mises en place progressivement, mais infiniment plus vite qu'en métropole (moins de 20 ans) ont des effets paradoxaux. La réglementation urbaine apparaît plus comme un facteur d'intégration dans une unité politique, que comme un moyen de résoudre des problèmes urbains. En outre, la transposition d'une réglementation de la culture judéo-chrétienne vers la culture islamo-animiste de Mayotte se juxtapose aux coutumes sans les éliminer.

Par exemple, l'introduction de la réglementation française appliquée à la reconnaissance foncière a, notamment, pour objectif d'immatriculer la totalité des terres afin de distinguer le domaine public du domaine privé. La formule placée en tête du code de l'Urbanisme français ("*le territoire français est le patrimoine commun de la nation*") marque la tension entre le pouvoir du propriétaire sur son terrain et le pouvoir de la société sur son territoire.

Etre propriétaire d'un terrain, consiste à être propriétaire de certains ou de l'ensemble des droits que les individus peuvent exercer sur le sol. Il n'existe pas un seul pays civilisé au

"Tsingoni" Croquis de D. Tessier.

monde où le propriétaire dispose vraiment de tous les droits sur le sol (construire, chasser, déboiser et, pourquoi pas, y entreposer des déchets radioactifs...)

La propriété est reconnue à celui qui détient un titre immatriculé. En droit coutumier, il existe trois critères de détermination de la propriété : une mise en valeur de longue date, une exploitation paisible de la parcelle, et la reconnaissance de la propriété par les voisins. Selon le droit musulman, appliqué par les cadis, la terre appartient à celui qui la met en valeur.

De la superposition de ces droits résulte une difficulté permanente pour l'aménagement. La reconnaissance, par la communauté, de l'occupation était souvent considérée comme la meilleure garantie de la propriété qu'un titre accordé par l'administration après une procédure longue et peu compréhensible. L'incertitude se répercute dans le règlement des contentieux, puisqu'il n'existe pas de texte unique auquel faire référence. On comprend que cette situation rend parfois inadéquats voir incongrus les outils de l'urbanisme codifié en France métropolitaine, sauf de considérer que ce sont aux coutumes et à la société mahoraises de disparaître.

(A SUIVRE)

CAMEROON : LE CHOLÉRA, PRODUIT DE L'INCURIE

À PEINE UN TIERS DES CAMEROUNAIS, Y COMPRIS LES CITADINS, ONT ACCÈS À L'EAU POTABLE ET LES NOMBREUX FORAGES SONT ENCORE INSUFFISANTS POUR STOPPER L'ÉPIDÉMIE.

LA FILE DE JEUNES, DOUBLÉE D'UNE RANGÉE DE CUVETTES ET BIDONS DE TOUTES TAILLES, est longue devant le forage de Bépanda à Petit Wouri, un quartier populaire de Douala. Pourtant, l'attente ne semble pas les gêner. Ils s'estiment heureux d'avoir accès à ce point d'eau potable construit l'an dernier. Seul un tiers des 2,5 millions d'habitants de la métropole économique du Cameroun a cette chance alors que le choléra sévit. Il a tué près de 50 personnes entre janvier et juillet 2005 et 514 dans tout le Cameroun entre janvier 2004 et juin 2005.

Les pouvoirs publics ont débloqué cette année 200 millions de Fcfa (305.000 euros, 15 millions fc) pour lutter contre l'épidémie et décidé de construire, dans la seule ville de Douala, une vingtaine de forages et de traiter des milliers de puits. "Cette année, la région de Douala a droit à la construction de 24 forages contre 2 l'an dernier et à la réhabilitation de quatre adductions d'eau", affirme Liga Rosetta, chef provincial de l'eau et assainissement à la délégation régionale du ministère de l'Eau à Douala.

Depuis les premières épidémies de choléra, début 2004, pouvoirs publics, entreprises privées comme le Pari mutuel du Cameroun, pays partenaires à l'instar du Japon ou encore Ong, telles Médecins sans frontières ou la Croix-rouge, multiplient les actions pour apporter l'eau potable aux populations en creusant de nombreux forages. Le Japon en a ainsi prévu 200 sur l'ensemble du pays.

L'eau potable est une denrée tellement rare que l'inauguration d'un de ces points d'eau s'accompagne toujours de réjouissances populaires. "Ce don est un signe de délivrance et d'espoir", déclarait ainsi, ivre de bonheur, Mvogo Onana, à Douala, lors du démarrage d'un forage offert par une entreprise privée locale. Un enthousiasme justifié puisque seuls 30 % des ménages en zone urbaine et 40 % en zone rurale ont accès à un point d'eau de la Société nationale des eaux du Cameroun (Snec).

Au milieu des années 90, la Snec, en pleine restructuration après les accords avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, avait fermé les bornes-fontaines

publiques car les mairies ne payaient plus les factures. Elles ont ensuite été privatisées mais, non rentables, elles ont été progressivement fermées. Malgré une demande croissante, la Snec, toujours en attente d'un éventuel repreneur depuis 1999, n'étend plus son réseau. Son dernier investissement d'envergure date de plus de 20 ans.

En dépit des efforts récents, le nombre de forages reste très insuffisant. "Je suis parfois obligée de faire près d'une demi-heure sur place dans l'attente que la file arrive à mon tour", se plaint Nadine, habitante du quartier Tergal à Douala. "Il est évident que les gens vont continuer de se ravitailler dans des puits tant que la Snec ne sera pas présente partout", déplore le Dr Gnignianjouena Oumarou, directeur de l'hôpital du district santé de Nylon. Quant au traitement des puits au chlore, il demande à être fréquemment renouvelé car "les puits sont chaque fois de nouveau contaminés par les eaux usées qui imprègnent le sous-sol", regrette Benoît Yetna, major du service choléra du district

de santé de Nylon.

La grande majorité des Camerounais est donc contrainte soit de consommer de l'eau souillée soit d'acheter de l'eau potable au prix fort. "Mes enfants font près d'un kilomètre à pied afin de puiser de l'eau de source", s'apitoie Clotilde Ngayap. Dans de nombreux quartiers de la ville, les familles achètent l'eau chez leurs voisins lorsqu'ils disposent d'un branchement sur la Snec.

"Nous vendons 5 litres d'eau à 5 Fcfa", affirme Bertrand, qui en a fait une bonne affaire. Il revend 5.000 Fcfa (7,5 euros, 3 700 fc) le m3 acheté à la Snec 337 Fcfa (0,50 euros, 246 fc) hors taxes. Les opérateurs privés ont également saisi la perche et multiplié les sociétés de captage et de distribution d'eau minérale. La bouteille d'un litre et demi est vendue entre 250 et 400 Fcfa (0,40 et 0,60 euros). Trop cher dans un pays où plus de la moitié de la population vit avec moins d'un dollar (500 Fcfa) par jour.

VICKY SIMEU ET CHARLES NFORANG (SYFIA INTERNATIONAL)

"CE FORAGE EST UNE DÉLIVRANCE"

IRAK

A 2 semaines des élections législatives, les enlèvements d'étrangers ont redoublé d'intensité en Irak. Suzanne Osthoff, une archéologue allemande, est portée disparue depuis vendredi. Elle est le cinquième ressortissant occidental à disparaître en quelques jours, alors que six Iraniens et leurs deux accompagnateurs irakiens ont également été enlevés lundi soir par des hommes armés. Les ravisseurs de Suzanne Osthoff demandent à l'Allemagne de cesser toute collaboration avec le gouvernement irakien.

PUBLICITE

MAMADALY MOULA TAÏBDJEE ET FILS

Maison fondée en 1920



Depuis 1920, date de la fondation de la maison MAMADALY MOULA TAÏBDJEE, la famille a toujours privilégié le développement économique social des Comores en général et de Ndzuani en particulier. Si aujourd'hui nous avons mis l'accent sur l'eau, c'est un principe ancestral qui cadre bien avec les besoins d'un peuple en pleine mutation.

L'eau c'est la vie.

En s'appuyant sur ce principe citoyen, nous avons lancé l'usine de fabrication de

Tuyaux PolyEthylène Haute Densité

Pour l'eau potable et l'irrigation. L'usine est équipée de matériel de conception allemande produisant des tuyaux aux normes européennes contrôlées en permanence par un laboratoire. La production locale vous assure un excellent rapport qualité/prix. Tuyaux PEHD de diamètre de 20 à 110 mm (à l'étude jusqu'à 200mm).

Notre objectif:

VEHICULER
L'EAU POTABLE PROPREMENT
DE LA SOURCE JUSQU'À
CHEZ VOUS

Contact Mayotte

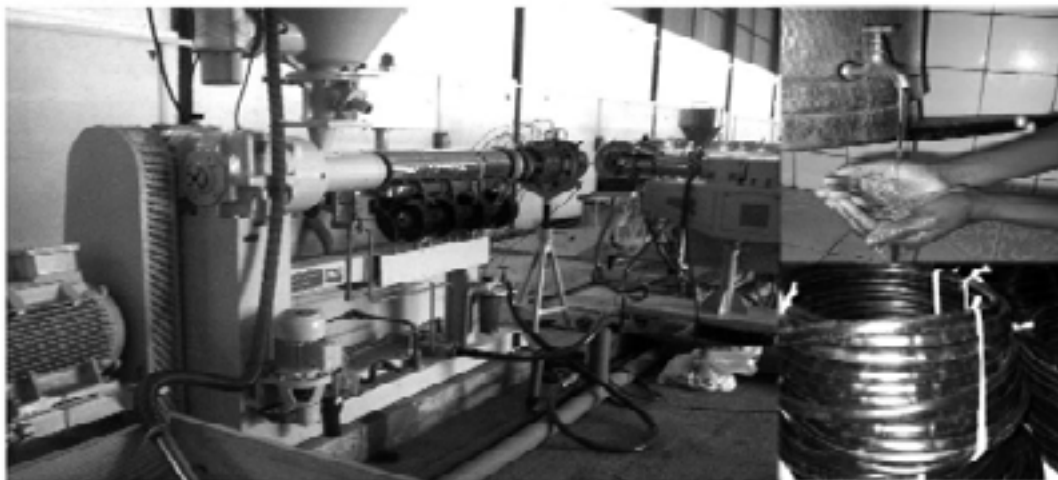
Mayotte-Aluminium
Tél. 269 614545

FRANCOISE
209 013522

Contact Moroni

Coulamaly
209 731008 / 730043

Siège social
B.P. 12 Mutsumudu - Anjouan
Tél : (269) 71 03 33 Fax : (269) 71 13 35
salimmmt@hotmail.com
sccmmf@comoresteloccom.km



LES TROIS REPORTAGES QUI SUIVENT PERMETTENT DE SAISIR LA COMPLEXITÉ DES RAISONS QUI POUSSENT LES UNS ET LES AUTRES À TENTER LEUR CHANCE À MAORE. S'ILS NE DRESSENT PAS UN TABLEAU COMPLET DES MOTIVATIONS À L'IMMIGRATION, ILS METTENT EN AVANT TROIS PROBLÉMATIQUES BIEN ÉLOIGNÉES DE LA THÈSE QUI CONSISTE À DIRE QUE LES ANJOUANAIS VIENNENT À MAORE POUR OBTENIR DES PAPIERS FRANÇAIS. OUTRE LA SANTÉ, L'ÉCONOMIE EST BIEN ENTENDU UNE EXPLICATION CLÉ. MATROIFI NOUS LE CONFIRME. LES LIENS FAMILIAUX EN SONT UNE AUTRE, COMME L'EXPLIQUE DANS UN TÉMOIGNAGE POIGNANT, INAYA. ENFIN, LE REPORTAGE AU SEIN DU VILLAGE DE MRIJOU, PERDU AU FIN FOND DU NYUMAKELE, MONTRE QUE L'IMMIGRATION VERS MAORE S'APPARENTE PARFOIS, TOUT SIMPLEMENT, À UN EXODE RURAL DES JEUNES QUI S'ENNUIENT FERME DANS LEUR BROUSSE NATALE.



Tous les jours, Inaya contemple une mer qui la sépare de ses enfants, sur la plage d'où partent nombre de kwassas.

INAYA : UNE VIE PARTAGÉE ENTRE NDZUANI ET MAORE

QUATRE DE SES ENFANTS RÉSIDENT À MAORE. LES SIX AUTRES VIVENT À NDZUANI. SA VIE EST FAITE D'ALLERS-RETOURS ENTRE LES DEUX ÎLES VOISINES.

HASARD, SIMPLE COÏNCIDENCE OU SIGNE D'UN DESTIN Tourné vers Maore ? Inaya habite une petite maison blanche à deux pas de la plage de Mjombi, une crique qui sert de point de ralliement pour les pêcheurs de Domoni, d'où partent les kwassa chargés de ceux qu'on appellera, quelques miles plus loin, des "clandestins". Souvent assise sur sa terrasse, la femme de 55 ans est témoin des faits et gestes des candidats à l'immigration autour du petit port qui lui fait face. De ce point d'observation privilégié, elle est au courant des traversées réussies, mais aussi des drames du large dont les échos reviennent tels le reflux des eaux, sur les rivages du Mjombi ; elle devine l'angoisse de ceux qui prennent la mer, la peur des corps qui se livrent aux vagues dans un travail d'introspection sur sa propre expérience, elle qui est partie cinq fois de ce port pour Maore et qui est revenue cinq fois de Maore vers ce port, qui fait désormais partie de sa propre

histoire. Ses souvenirs balbutient à cause d'une hypertension qui dit-elle "atténuée la mémoire avant de foudroyer le cœur". Une perte de repères qui est à l'image de cette vie écartelée entre deux îles : Ndzuani qui l'a vue naître et Maore où elle a passé plus de quinze ans sur les traces des membres de sa famille installés là-bas depuis des lustres. Ses propres enfants y ont grandi, étudié, se sont mariés et ont eu eux aussi des enfants.

"JE DEVAIS PASSER QUATRE MOIS, J'AI PASSÉ CINQ ANS"

Parce que Maore est aussi chez elle, Inaya y est allée plusieurs fois. "La première fois pour me promener et rendre visite à ma famille. La deuxième fois aussi" explique-t-elle. Deux voyages effectués par avion. Elle ne se rappelle pas de la date. "C'était il y a longtemps" lance-t-elle, "bien avant que la route soit fermée" - entendez l'instauration du visa en 1995. "La troisième fois, j'ai pris une barque ici à Mjombi avec un frère pour rattraper les obsèques d'un autre frère qui s'est suicidé à Nyambadao (un villa-

ge du sud de Maore, ndr)". Dans l'urgence, elle explique qu'elle ne pouvait pas attendre d'avoir des places dans l'avion. Voyager en barque n'avait pas non plus la connotation qu'elle a pris aujourd'hui. "A l'époque", se rappelle-t-elle, "on ne se cachait pas en arrivant là-bas par la mer, ni en quittant ici." C'était presque un service que rendait le propriétaire de la vedette pour 10.000 fc (20 euros). C'est donc en toute liberté qu'Inaya était rentrée pour la première fois à Maore à bord d'un kwassa-kwassa. Elle n'était pas clandestine, la traversée non plus ne l'était pas. C'est plus-tard qu'elle le deviendra. "J'ai assisté ma belle-sœur pour porter le deuil. Je devais faire quatre mois, j'ai passé cinq ans", continue-t-elle. Le visa a été instauré entre-temps. Inaya, qui n'avait pas conscience de ce que cela pouvait changer dans son statut de résidente, n'a entrepris aucune démarche de régularisation. "Je vivais normalement, sans jamais m'inquiéter. Avec les femmes du village, je participais dans les campagnes électorales. Je me

CHACQUE TRAVERSÉE EN KWASSA A ÉTÉ UN CALVAIRE POUR INAYA. RÉCIT DE LA TROISIÈME : "MA MÈRE EST VENUE M'APPRENDRE QU'UNE VEDETTE PARTAIT. ON A QUITTÉ MJOUMBI À 8 HEURES DU MATIN. AUCUN SIGNE DE MAUVAIS TEMPS, LE CIEL ÉTAIT DÉGAGÉ. ARRIVÉS AU GRAND LARGE, NOUS SOMMES TOMBÉS SUR UNE MER DÉCHAÎNÉE. DES VAGUES QUI FAISAIENT VOLER LA BARQUE. ON A PRIS TOUS PEUR, MÊME LE PILOTE N'ÉTAIT PAS TRANQUILLE. J'AI CRIÉ ET DEMANDÉ À CE QU'ON RETOURNE À DOMONI. LE PILOTE M'A RÉPONDU QU'IL ÉTAIT PLUS DANGEREUX DE FAIRE MARCHÉ ARRIÈRE QUE D'AVANCER VERS MAYOTTE QU'ON APERCEVAIT AU LOIN. IL NOUS A ORDONNÉ DE JETER NOS BAGAGES À LA MER. CELA NE SUFFISAIT PAS. L'EAU REMPLISSAIT LA BARQUE. IL A DEMANDÉ AUX HOMMES DE SE JETER À LA MER POUR ALLÉGER LA VEDETTE. ILS SE SONT EXÉCUTÉS MAIS SONT RESTÉS ACCROCHÉS À LA VEDETTE PENDANT QUE LE PILOTE VIDAIT L'EAU. NOUS AVONS ATTEINT LA CÔTE VERS 15 H. JE VENAIS DE PASSER MA PLUS LONGUE ET DANGEREUSE TRAVERSÉE EN 7 HEURES. UNE FOIS SUR TERRE, JE NE POUVAIS PLUS AVANCER. JE ME SUIS TRAINÉE SUR LA PLAGE ET J'AI PÉNÉTRÉ DANS LA FORÊT. J'AI ATTEINT LA ROUTE DANS LA NUIT. JE ME SUIS EFFONDÉE ET J'AI DORMI À LA BELLE ÉTOILE. À MON RÉVEIL, JE ME SUIS TROUVÉE NEZ À NEZ AVEC LE PROPRIÉTAIRE DE LA PARCELLE OÙ JE VENAIS DE ME RÉVEILLER. IL A COMPRIS TOUT DE SUITE QUI J'ÉTAIS. MAIS IL A CHOISI DE M'AIDER. C'EST LUI QUI M'A DONNÉ LES FRAIS DU TAXI POUR ALLER DANS MA FAMILLE À SADA."

●●● rappelle quand on est allé féliciter MM. Bamana et Adinani qui avaient gagné les élections." Bien intégrée dans la société mahoraise, elle partageait sa vie entre ses activités qui lui rapportaient de quoi vivre et deux de ses onze enfants qu'un de ses frères avait pris en charge dès leur jeune âge. Cinq ans ont ainsi passés avant qu'Inaya ne pense à rentrer à Ndzuani, rendre visite à sa mère et à ses autres enfants restés à Domoni. Ce qu'elle fit en prenant le bateau assurant la liaison régulière Mutsamudu-Dzaoudzi.

MAIS UN GRAVE ACCIDENT SURVENU À L'UNE DE SES FILLES (brûlée au 3ème degré et évacuée à la Réunion) l'oblige à revenir d'urgence à Maore. "J'ai pris de nouveau le kwassa pour m'occuper de ma fille devenue presque handicapée." Les événements familiaux s'enchaînent et tissent petit à petit le destin d'Inaya dans le bras de mer reliant Maore et Ndzuani. L'annonce du mariage de l'une de ses filles restée à Domoni et la voilà de nouveau sur le chemin du retour vers son île. Les noces terminées, elle prend le premier kwassa... "Ma vie s'était faite à Maore où j'étais habituée à vivre après 15 ans. Je devais retourner à Ndzuani pour la famille, mais je n'étais plus ici chez moi. C'est à Maore que je travaillais et gagnais de quoi nourrir ma famille."

A cinq reprises, Inaya est retournée dans son île natale par la liaison officielle, pour revenir dans son île d'adoption sur une barque clandestine. "Je n'avais pas de papiers parce que je n'ai pas pensé à les faire à temps, mais je me sens chez moi à Mayotte" explique-t-elle. Outre le fait que beaucoup de membres de sa famille y vivent légalement depuis toujours, deux de ses filles sont résidentes depuis leur tout jeune âge. L'une d'entre elle a épousé un Mahorais et la deuxième est condamnée par son invalidité à rester la-bas. Un troisième garçon y travaille au noir. Un quatrième, âgé d'à peine 20 ans, a décidé de rejoindre ses sœurs et son frère, faute de trouver un emploi à Ndzuani après avoir suivi une formation de mécanicien à Madagascar. "J'ai essayé de le dissuader, mais qu'est-ce que tu veux, il n'a rien ici pour s'occuper" se plaint Inaya, dont le destin partagé entre deux îles nous a sauté aux yeux en plein entretien. Nous sommes dimanche soir, dans la maison d'Inaya : l'adolescent rentre dans la chambre de sa mère, quelque peu dépit. "Je n'ai pas eu de place", lâche-t-il. Il voulait prendre le kwassa ce soir, juste en face de sa maison. Ce sera pour la prochaine fois... Installée depuis deux ans et demi dans sa maison de Domoni, Inaya ne désespère pas de retourner à Maore. "Je suis sous traitement. Sans occupation ici, il m'arrive de ne pas pouvoir m'acheter mes médicaments alors que je suis hypertendue. Heureusement que me enfants m'envoient un peu d'argent. Je ne sais pas ce que je fais à Domoni. Je n'ai plus de petits enfants à charge et je me sens très partagée. Tous les jours, je me pose la question de savoir si je reste où si je pars. Le problème, c'est qu'à mon âge et à cause de ma tension, je ne sais pas si je peux résister encore à l'angoisse de la traversée". Inaya souffre de ne pas arriver à trancher entre rester à Ndzuani ou rentrer à Maore.

KAMAL'EDDINE SAINDOU

MRIJOU, L'EXODE POUR TUER L'ENNUI

ICI, LA VIE EST RYTHMÉE PAR LES ALLÉES ET VENUES DES KWASSA. L'ÎLE QUE CHAQUE JEUNE DE MRIJOU RÊVE D'ATTEINDRE POUR ÉCHAPPER À SON EXISTENCE QUOTIDIENNE N'EST PAS LOIN.

MRIJOU SIGNIFIE À CÔTÉ OU SOUS L'ARBRE. PAR RAC-COURCI SANS DOUTE, le vendeur de la laiterie de Mrémani qui nous a servi de guide ce lundi raconte qu'à l'origine, "les habitants se réunissaient autour de leur chef sous l'ombre d'un arbre pour discuter des affaires du village". A l'endroit où était situé cet arbre originel, pointe un tuyau métallique. La mosquée du Vendredi est située à proximité, ce qui accorde un certain crédit au récit. Plus sûr en revanche, Mrijou est le plus gros village du Nyumakélé après Adda, Ongojou, Mramani et Mrémani. Pas moins de 3.000 âmes vivent sur ce plateau entre Mnadjihume et Daji. Le village s'étend à perte de vue de part et d'autre de l'unique route qui traverse la région. Exceptés le marché, l'école primaire, la mairie et une poignée de maisons construites en dur, l'ensemble des habitations sont des bungalows de terre qui alternent avec des cases en feuilles de cocotiers tressées et quelques maisons en tôles. L'alignement est fait à l'équerre. Les maisons sont espacées et placées le long de voies aussi larges qu'une route. Les habitations se fondent dans la végétation dans un respect quasi religieux de l'environnement. Quelques jardins complètent ce tableau qui donne à Mrijou un charme particulier faisant oublier un moment qu'on se trouve dans la partie de l'île la plus misérable. Mais les nombreux enfants vêtus de haillons qui jouent sur l'argile nous renvoient sans transition à la réalité.

La population semble très calme, presque résignée. Quand ils ne sont pas au champ, les habitants de Mrijou n'ont rien d'autres à faire. Leur vie se résume à la gratte pour sortir de ce sol aride quelques tubercules pour les besoins quotidiens, et à l'élevage des zébus. "Nous ne produisons rien de spécial, peut-être le manioc qui est très



Massound : "Je veux gagner de l'argent et faire un autre travail."

apprécié ici" explique un ancien conseiller municipal. Ces deux activités sont les seules sources de revenus. "Il n'y a aucun originaire du village dans l'administration à part Djoundi, élu député à l'Assemblée de l'Union" ajoute une autre personne. Le village dispose de quelques bacheliers qui n'ont pas encore terminé leurs études. Aucune vie administrative n'anime cette localité, à part la mairie qui tient dans une petite salle de 9 m2. Une poignée d'épiceries évite de faire de longs déplacements pour s'approvisionner. La seule structure éducative est une école primaire de 5 salles de classes qui fonctionne en rotation et qui n'accueille qu'une partie des enfants en âge d'être scolarisés. Bref, un village agréable pour les plus jeunes et les plus anciens, mais "mortel" pour les jeunes en quête d'aventure. Près du marché, des adolescents passent le temps, l'air désespéré. Beaucoup ont abandonné l'école ou n'y sont jamais allés.

Massound est l'un d'entre eux. Malgré son jeune âge, il ne préfère pas évoquer l'école. "Je m'occupe du bétail de la maison." Comme tous ses amis, il a sans doute aimé jouer avec les zébus, étant petit, mais l'ado a grandi et a éprouvé d'autres besoins qu'il ne peut trouver dans cet univers oublié. "Je n'ai pas envie de continuer, je veux gagner de l'argent et faire un autre travail." Massound se dit qu'il ne trouvera pas de travail à Mrijou ni même ailleurs dans son île. Son seul rêve, c'est d'aller à Maore. "Je suis allé une première fois avec un ami en pirogue. Je suis resté quelques mois. Je n'ai pas eu de travail, on me disait que je suis très jeune. Les policiers m'ont trouvé sur la route et m'ont expulsé." Cela ne l'a pas empêché d'essayer une seconde fois. "Les policiers nous ont attrapés à l'entrée de Mzamboro." Wadjilou a connu la même aventure. Expulsé il y a quelques jours, il dit avoir tracé une croix sur Maore et est revenu à son occupation d'éleveur de zébus. Dépit.

KAMAL'EDDINE SAINDOU

“S'IL N'Y A PAS DE TRAVAIL, LES GENS S'EN VONT”

APRÈS SIX ANNÉES PASSÉES À MAORE, MATROIFI ISSOUF EST RENTRÉ À NDZUANI AVEC L'ASSURANCE DE TROUVER UN EMPLOI.

Six années d'une vie, ce n'est pas rien. Surtout lorsque durant celles-ci, on se marie, on fait des enfants, on trouve son premier emploi... Pourtant aujourd'hui, ces 6 années semblent une parenthèse pour Matroifi Issouf, 32 ans, revenu il y a trois semaines sur son île natale, Ndzuani.

Il y a six ans, Matroifi est encore lycéen. "J'avais loupé mon bac deux fois", dit-il aujourd'hui. Parce qu'il veut arrêter l'école mais parce qu'il ne sait pas où trouver du travail, il emprunte l'un des innombrables kwassa, direction Maore. Là-bas, il y trouvera emploi "dans une grande bijouterie de l'île", femme "une Anjouanaise comme moi" - et enfants -trois filles âgées de 2 à 5 ans. Parmi celles-ci, deux étaient scolarisées. Pourtant, lorsque le choix s'est présenté à lui de retourner au pays, il n'a pas hésité. "J'ai décidé de quitter mon emploi pour venir ici. Ma femme et moi étions en situation irrégulière, et mes filles sont nées là-bas mais elles n'ont pas de papiers. Quand on est partis, je n'ai même pas prévenu l'école", explique-t-il. L'origine de sa décision remonte à la manifestation anti-clandestins organisée par l'UMP. "Ce jour-là, le patron nous a dit de rentrer chez nous. On ne se sentait pas en sécurité. Les Mahorais nous traitent comme des chiens. Et puis on



Matroifi Issouf a trouvé un emploi de bijoutier à Mutsamudu.

avait peur de la police." La crainte de Matroifi était telle qu'il avait envisagé d'envoyer ses filles et sa femme à Ndzuani, tandis que lui continuerait à travailler à Mamoudzou.

Il y a trois semaines, un bijoutier de Maore lui propose de l'embaucher à Ndzuani pour réaliser des pièces. Il dit "banco !" Malgré ses filles scolarisées, malgré le "bon salaire" de 550 euros mensuels... "Je n'ai jamais souhaité rester à Mayotte", assure-t-il. "Si j'y suis allé, c'était

pour trouver du travail, et si j'y suis resté, c'est parce qu'ici il n'y avait pas de travail. Et je pense que tous les Anjouanais sont comme ça. S'il y avait du travail, ils iraient pas à Mayotte. On est mieux chez soi quand même." On est loin, ici, du discours tenu

selon lequel les Anjouanais se rendraient à Maore pour obtenir des papiers français. "Le travail, il n'y a que ça qui nous attire", assure-t-il, avant d'ajouter : "Et la santé aussi."

Tous les cinq sont revenus en avion. Selon Matroifi, l'accueil de la famille a été bon. "Ils se sont inquiétés du fait que je ne leur enverrai plus d'argent. Mais sinon il n'y a pas eu de problème." Aujourd'hui, le couple qui est hébergé chez des amis à Wani envisage de construire à Adda, dans le Nyumakele, où il possède un terrain. Malgré ce relatif bonheur, Matroifi ne cache toutefois pas son inquiétude. Car si lui a trouvé un emploi, la plupart des rentrants risquent de se retrouver au chômage. "Il n'y a pas de travail ici. Que feront-ils ? Ils voleront, ou ils repartiront à Mayotte. Et ça recommencera. Tout dépend de l'emploi. S'il y en a, les gens restent. Sinon, ils s'en vont."

RC

Mjoumbi, entre vie et mort



N. Loutfi a refusé de se faire prendre en photo, au cas où il retournerait à Maore...

ELLE LAISSE UN GOÛT AMER CETTE CRIQUE. Superbe. Vivante. Heureuse... Meurtrière. Le jour, la plage de Mjoumbi est sans cesse animée. Par les hommes qui viennent prier dans la mosquée située à deux pas ; par les pêcheurs qui vendent leur poisson ; par les enfants qui viennent s'y baigner, les filles qui y puisent de l'eau... Sur la route qui surplombe la crique, l'activité déborde, les vélos passent, les motos repassent. On s'arrête, on discute. On mange des brochettes. Quand tombe le crépuscule, l'activité baisse, mais la vie reste. Puis s'étirole petit à petit. La clandestinité apparaît avec la lune. Pas trop lumineuse si possible. On arrive avec son balluchon, on parle doucement, on descend vers la mer, on monte dans cette barque. Comme des dizaines de gens avant soi. Et on part. A Maore pour les plus chanceux. A la mort pour les autres. Le drame de la crique de Mjoumbi, c'est d'être aussi belle et de voir partir à la mort tant de malheureux.

RC

PASSEUR, "CE N'EST PAS UN MÉTIER"

ORIGINAIRE DE DOMONI, N. LOUTFI EST BIEN CONNU DANS SA VILLE. C'EST LĂ-BAS,

dans la seconde capitale de Ndzuani, qu'un ami nous l'a présenté, lorsque nous lui avons dit que nous souhaitions rencontrer un de ces fameux pilotes de barques qui affrontent le bras de mer séparant l'île de sa fortunée voisine, Maore. Il s'approche, le pas hésitant, et prend place à nos côtés sur la coque d'une vieille barque à proximité de Mjoumbi, une crique connue pour être l'un des ports de départ des candidats à l'émigration. Vêtu d'une chemise de couleur bordeaux, d'un pantalon assorti et de chaussures bien cirées, l'homme est plutôt élégant. Rien à voir, a priori, avec le portrait du cynique passeur attiré par l'appât du gain et qui n'hésite pas à mettre la vie de ses pairs en danger, comme décrit dans les réquisitoires du tribunal de Mamoudzou.

N. Loutfi est un père de famille qui se soucie des études de ses enfants. Un habitant ordinaire de Domoni qui n'a pas de passé litigieux. Une de ces nombreuses personnes qui partagent l'oisiveté ambiante, à la recherche d'une occasion pour se faire un peu d'argent pour vivre. "J'ai commencé en 1994", dit-il pour débiter son récit. Il ne dira pas combien de fois il a transporté des personnes vers Maore depuis le début de sa carrière de passeur. Comme beaucoup de ses semblables, il

n'est pas propriétaire de sa barque, mais travaille pour quelqu'un. "Quand j'ai besoin d'argent, je fais les démarches auprès des propriétaires et parfois, ce sont eux qui font appel à moi, s'il y a un voyage programmé", explique-t-il. Il touche 75.000 fc (150 euros) pour la traversée. Un salaire plus que correct comparé au revenu moyen de l'île. Mais même pour cet habitué de la mer, la traversée "n'est pas facile" dit-il. Et pour cause.

INTERCEPTÉ EN 1997 À L'ENTRÉE DE BOUÉNI alors que sa vedette n'avait connu aucune avarie en mer, il est jugé et condamné à 8 mois d'emprisonnement ferme qu'il purge entièrement à la maison d'arrêt de Majicavo. Six ans plus tard, le passeur tombe à nouveau dans le piège de la brigade nautique mahoraise en septembre 2003, au moment de franchir la barrière corallienne à

hauteur de Mtsahara. Récidiviste, il écope d'une peine plus lourde -20 mois de détention- et retourne à Majicavo.

"LE PROBLÈME ACTUELLEMENT, CE SONT LES RADARS"

Il dit n'avoir pas repris la mer depuis sa dernière sortie de prison. Est-il prêt à "y retourner" ? Un instant d'hésitation et une réponse imparable. "On ne dit jamais qu'on ne reprendra pas un chemin qu'on a pris une fois." Sans emploi, la mer est son seul gagne-pain, mais les revenus de la pêche sont aléatoires, surtout lorsqu'on ne possède pas son propre outil de travail. Comme beaucoup de ses collègues, il dit être devenu passeur par nécessité. "Quand j'ai la corde, je n'hésite pas à le faire." Avec une facture de 150.000 fc (300 euros) pour payer les études de son fils dans une école privée de la ville, N. Loutfi, la corde au cou, reprendra la mer deux jours après notre rencontre.

Habitué de la mer, il ne considère pas comme

un crime le fait de transporter des gens dans une barque pour une traversée qui ne dure que deux heures, trois dans le pire des cas. Pour lui, l'accident n'est pas une fatalité. "Il y a des jours où on a moins de chance. Personne ne le souhaiterait. Les propriétaires des barques en premier qui nous donnent des consignes claires pour éviter de se faire prendre et de perdre l'outil de travail", explique le passeur. Selon lui, les familles qui ont perdu les leurs lors de ces traversées n'ont jamais poursuivi les passeurs "parce qu'elles savent que cela fait partie des risques". Loutfi est cependant réaliste ; il estime qu'il ne faut pas embarquer plus de 12 personnes en même temps. "Mais comme partout, il y a des fous de la mer. Des têtes brûlées qui ne veulent rien comprendre, qui embarquent plus de 20 personnes, 30, 40... Ces gens là ne connaissent pas la mer en réalité. On les trouve surtout dans le Nyumakele" accuse-t-il. Aujourd'hui, continue-t-il, rien n'est plus comme avant. "Les conditions sont de plus en plus difficiles depuis le renforcement des contrôles en mer par les autorités françaises. Ce n'est plus un travail, il y a trop de risques. Le problème aujourd'hui, ce sont les radars. Les interceptions sont fréquentes et les propriétaires perdent beaucoup d'argent." A Domoni, il n'y a plus que deux barques qui sont en service. Tous les soirs, une au moins prend la mer. Dans ce monde de flux et de reflux, il est difficile de saisir la vérité.

KAMAL'EDDINE SAINDOU

Tant qu'il y aura de la demande...

LE CONSTAT ÉMANE D'UN HOMME QUI TRAVAILLE DANS LE MONDE des passeurs, à Domoni, d'où partent nombre de kwassa. "L'activité n'a pas baissé depuis que les tensions ont commencé à Mayotte. C'est vrai que des gens reviennent, mais d'autres partent. Tant qu'il n'y aura rien à faire ici, il y aura de la demande, et tant qu'il y aura de la demande, il y aura des passeurs... Les radars, les vedettes de la Paf (Police aux frontières, ndlr), ça ne nous fait pas peur. Même si on se fait attraper, un propriétaire de kwassa en achète un autre dès le lendemain. Nous continuerons, et les gens continueront de tenter leur chance. La preuve avec ce qui s'est passé ces deux derniers mois. L'activité est toujours aussi forte. Chaque jour, des kwassa partent."

NÉ SUR LA CÔTE DOMONIENNE, N. LOUTFI FAIT PARTIE DE CES NOMBREUSES PERSONNES QUI VIVENT DE LA MER. OUTRE LA PÊCHE, IL PILOTE LES KWASSA-KWASSA POUR ARRONDIR SES FINS DE MOIS.